

# SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2025



Version provisoire  
16 janvier 2017

# Les pays méditerranéens progressent-ils sur la voie du Développement Durable ?

Les fiches “Indicateurs”, réalisées dans le cadre du Suivi de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD), sont destinées à fournir une première réponse à la question :

« les pays Méditerranéens progressent-ils sur la voie du développement durable ?

L’objectif de ces fiches est aussi d’évaluer la mise en œuvre de la SMDD 2016-2025 sur une base périodique par un jeu d’indicateurs en lien avec les Objectifs du Développement Durable. Elles consistent en un tableau de bord méditerranéen de la durabilité qui pourrait être adopté par la 20<sup>ème</sup> Conférence des Parties de la Convention de Barcelone à la fin 2017.

Ces fiches concernent les indicateurs prioritaires sélectionnés pour suivre les progrès réalisés par les pays méditerranéens au regard des 6 objectifs de la SMDD 2016-2025 :

1. Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières
2. Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural
3. Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables
4. Aborder le changement climatique en tant que question prioritaire pour la Méditerranée
5. Transition vers une économie verte et bleue
6. Améliorer la gouvernance en soutien au développement durable

Elles concernent également des indicateurs composites tels que l’Indice de Développement Humain (IDH) et l’Empreinte Ecologique (EE) afin de montrer les progrès globaux enregistrés en matière de développement durable.

Les indicateurs figurant dans cette quatrième version sont ceux pour lesquels un nombre suffisant de données sont disponibles dans les sources internationales et les travaux du Plan Bleu.

Les indicateurs pour le suivi de la SMDD 2005 ont été présentés dans des fiches similaires actualisées et publiées tous les 2 ans entre 2005 et 2013. Certains d’entre eux ont été également sélectionnés pour la SMDD 2016-2025.

*Note : Les frontières, couleurs, dénominations et toute autre information contenue dans les cartes présentées dans cette étude n’impliquent aucun jugement de la part du Plan Bleu concernant le statut légal de tout territoire ou la ratification ou acceptation de ces frontières.*

Ces fiches concernent 22 pays ou entités bordant la Mer Méditerranée

Code ISO2	Pays ou entité	Régions
AL	Albanie	PNM
BA	Bosnie-Herzégovine	PNM
CY	Chypre	PNM
DZ	Algérie	PSEM
EG	Égypte	PSEM
ES	Espagne	PNM
FR	France	PNM
GR	Grèce	PNM
HR	Croatie	PNM
IL	Israël	PSEM
IT	Italie	PNM
LB	Liban	PSEM
LY	Libye	PSEM
MA	Maroc	PSEM
MC	Monaco	PNM
ME	Monténégro	PNM
MT	Malte	PNM
PS	Palestine	PSEM
SI	Slovénie	PNM
SY	Syrie	PSEM
TN	Tunisie	PSEM
TR	Turquie	PSEM

Les analyses peuvent concerner des groupes de pays :

- Les Pays du Nord de la Méditerranée (PNM) regroupent 12 pays ou entités (AL, BA, CY, ES, FR, GR, HR, IT, MC, ME, MT et SI).
- Les Pays du Sud et de l’Est de la Méditerranée (PSEM) regroupent 10 pays ou entités (DZ, EG, IL, LB, LY, MA, PS, SY, TN et TR).

Les pays méditerranéens de l’U-E15 regroupent 4 pays (ES, FR, GR, IT). Ceux de l’UE-27 regroupent également Chypre et Malte, membres de l’Union européenne depuis 2004.

Objectif	Indicateur
<b>Global</b>	<b>Empreinte écologique</b>
<b>Global</b>	<b>Indice de Développement Humain</b>
<b>Global</b>	<b>Produit Intérieur Brut</b>
<b>Global</b>	<b>Taux d'alphabétisation des jeunes</b>
<b>Global</b>	<b>Ratio filles/garçons d'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire</b>
<b>Global</b>	<b>Recettes du tourisme international</b>
<b>1 – Mer &amp; Littoral</b>	<b>Nombre de ratifications et niveau de de mise en œuvre de la Convention de Barcelone</b>
<b>1 – Mer &amp; Littoral</b>	Taux de pêche illégale, non réglementée et non déclarée
<b>1 – Mer &amp; Littoral</b>	Pourcentage des zones côtières et marines protégées relevant de la juridiction nationale
<b>1 – Mer &amp; Littoral</b>	Proportion de la population urbaine côtière connectée à un réseau d'assainissement

Seuls les indicateurs qui figurent en gras dans cette liste sont présents dans cette version provisoire, les autres indicateurs sont en développement et pourront être modifiés, adaptés ou remplacés si nécessaire. Certaines fiches ne pourront être réalisées que avec la contribution des pays.



Objectif	Indicateur
2 - Rural & Ressources	Part des aires protégées ayant un processus de gestion en place
2 - Rural & Ressources	<b>Indice d'efficacité de l'eau</b>
2 - Rural & Ressources	Efficacité énergétique
2 - Rural & Ressources	Taux d'énergie renouvelable
2 - Rural & Ressources	Pourcentage d'eaux usées traitées
2 - Rural & Ressources	<b>Nombre de pays participant à la Liste Verte des Aires Protégées</b>
2 - Rural & Ressources	Nombre de banques de gènes
2 - Rural & Ressources	<b>Aide publique au développement et dépenses publiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes</b>
2 - Rural & Ressources	Taux de pauvreté rural
2 - Rural & Ressources	<b>Indice Global de Sécurité Alimentaire</b>
2 - Rural & Ressources	<b>Demande en eau</b>
2 - Rural & Ressources	Indice d'exploitation des ressources naturelles renouvelables
2 - Rural & Ressources	<b>Part de la population ayant accès à une source d'eau améliorée</b>
2 - Rural & Ressources	<b>Part de la population ayant accès à un système d'assainissement amélioré</b>
2 - Rural & Ressources	Ratio de la population agricole sur la population rurale
2 - Rural & Ressources	<b>Proportion des produits agricoles de qualité et part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique</b>

Seuls les indicateurs qui figurent en gras dans cette liste sont présents dans cette version provisoire, les autres indicateurs sont en développement et pourront être modifiés, adaptés ou remplacés si nécessaire. Certaines fiches ne pourront être réalisées que avec la contribution des pays.

Objectif	Indicateur
3 - Villes	Espaces ouverts urbains publics
3 - Villes	<b>Personnes vivant dans des habitats informels (%)</b>
3 - Villes	Taux de pauvreté urbaine
3 - Villes	<b>Sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO</b>
3 - Villes	Déchets générés et traités par type de déchets et type de traitement
3 - Villes	Répartition modale des transports dans les principales villes
<b>4 – Changement Climatique</b>	<b>Emissions de gaz à effet de serre</b>
<b>4 – Changement Climatique</b>	<b>Consommation énergétique</b>

Seuls les indicateurs qui figurent en gras dans cette liste sont présents dans cette version provisoire, les autres indicateurs sont en développement et pourront être modifiés, adaptés ou remplacés si nécessaire. Certaines fiches ne pourront être réalisées que avec la contribution des pays.

Objectif	Indicateur
5 – Economie verte & bleue	Part des emplois « verts »
5 – Economie verte & bleue	Subventions aux carburants & subventions nuisibles à l'environnement
5 – Economie verte & bleue	Part des instruments financiers « verts »
5 – Economie verte & bleue	Part des marchés publics écologiques ou durables
5 – Economie verte & bleue	<b>Intensité de matière de l'économie</b>
6 - Gouvernance	<b>Nombre de pays ayant adopté la Convention d'Aarhus</b>
6 - Gouvernance	Nombre de pays utilisant des études d'impact ou des évaluations environnementales systématiques dans les politiques de développement
6 - Gouvernance	<b>Nombre de pays ayant des stratégies pour l'économie verte ou des stratégies de développement durable</b>
6 - Gouvernance	Nombre de pays qui ont lancé des stratégies nationales en matière d'éducation pour le développement durable
6 - Gouvernance	<b>Proportion de crédits bancaires alloués au secteur privé - Existence de systèmes de financement alternatifs utilisant le crédit bancaire</b>
6 - Gouvernance	<b>Dépenses publiques et privées pour la recherche et le développement en pourcentage du PIB</b>

Seuls les indicateurs qui figurent en gras dans cette liste sont présents dans cette version provisoire, les autres indicateurs sont en développement et pourront être modifiés, adaptés ou remplacés si nécessaire. Certaines fiches ne pourront être réalisées que avec la contribution des pays.

# Les progrès des pays méditerranéens sur la voie du développement durable

La mesure des progrès des pays méditerranéens sur la voie du développement durable nécessite l'examen des résultats sur les 3 piliers du développement durable : Social, Economique et Environnemental.

En l'absence d'un indicateur composite, il est proposé de suivre les trajectoires des pays méditerranéens selon les axes socio-économique et environnemental représentés par l'Indice de Développement Humain (IDH) et l'Empreinte Ecologique (EE)

Dans ce graphique, il est fait l'hypothèse que la situation d'un pays est compatible avec le développement durable si son IDH est supérieur à 0,8 et que son Empreinte Ecologique est inférieure à 1,8 hectares par habitant.

**En 2012, aucun pays méditerranéen ne se situe dans la zone (IDH>0,8, EE<1,8) dite "de développement durable"\*.**

Seuls 1 pays méditerranéen (Turquie) a une empreinte écologique inférieure à 1,8 hectare par habitant. Entre 2000 et 2012, seuls 6 pays méditerranéens ont réduit leur empreinte écologique (Chypre, France, Grèce, Italie, Espagne et Turquie).

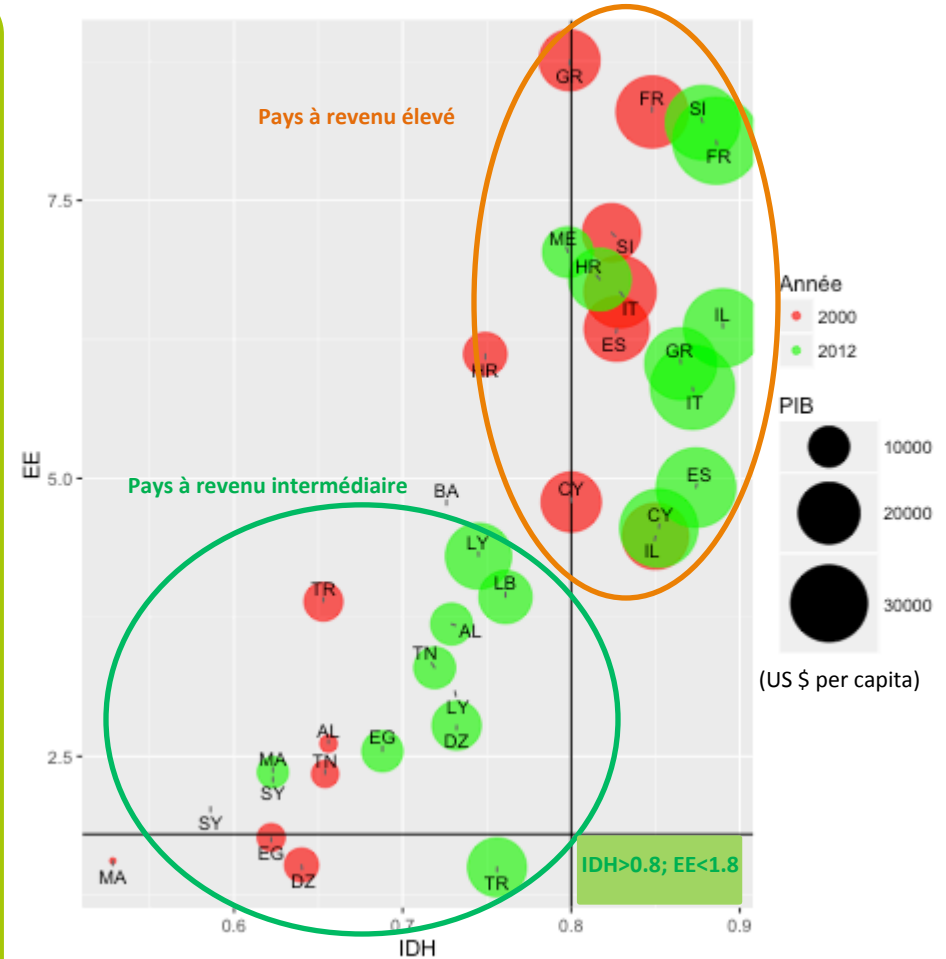
Ceci est principalement dû aux impacts de la crise économique qui ralenti la consommation de ressources et les émissions de CO<sub>2</sub>.

Deux groupes de pays se distinguent et correspondent à la classification des pays selon le revenu utilisée par la Banque Mondiale :

- Les pays à revenu intermédiaire (RNB par habitant compris entre 1026 et 12 475 USD en 2011) avec un IDH et une Empreinte Ecologique faibles et qui présentent des progrès important en termes d'IDH.
- Les pays à revenu élevé (RNB par habitant supérieur ou égal à 12 476 USD en 2011) avec un IDH et une Empreinte Ecologique élevés.

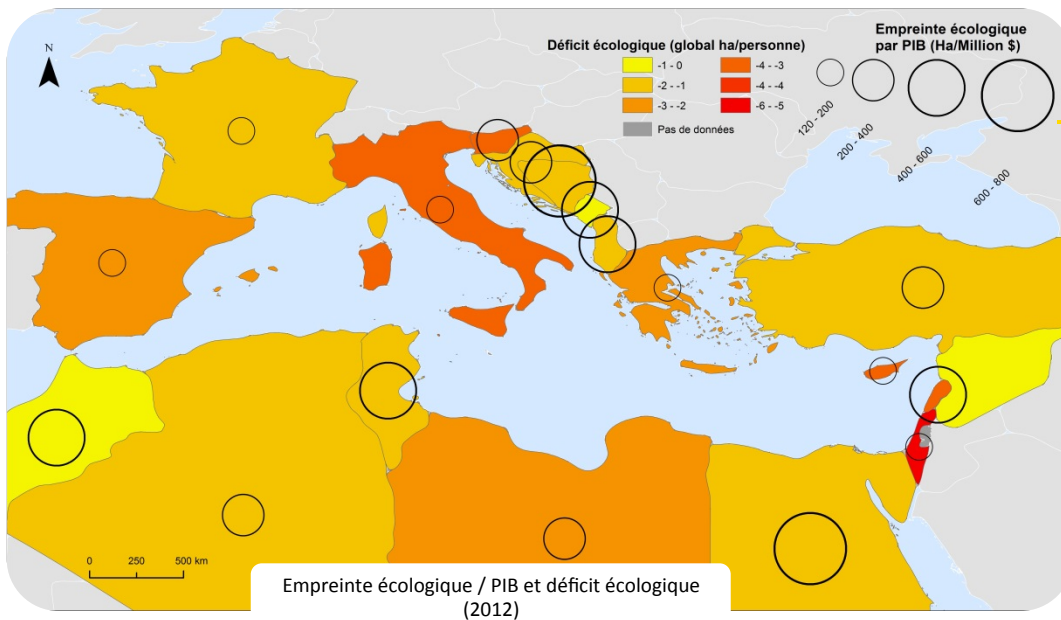
\*Cette constatation vaut également pour tous les pays de la planète.

Indice de Développement Humain et Empreinte Ecologique par habitant des pays méditerranéens selon leur niveau de revenu



Sources / Références : UNDP, Global Footprint Network and World Bank.

# Quels sont les impacts des activités humaines sur l'environnement?



Tous les pays méditerranéens enregistrent un déficit écologique en 2012. Le capital environnemental de la région est dépensé plus vite qu'il ne se renouvelle.

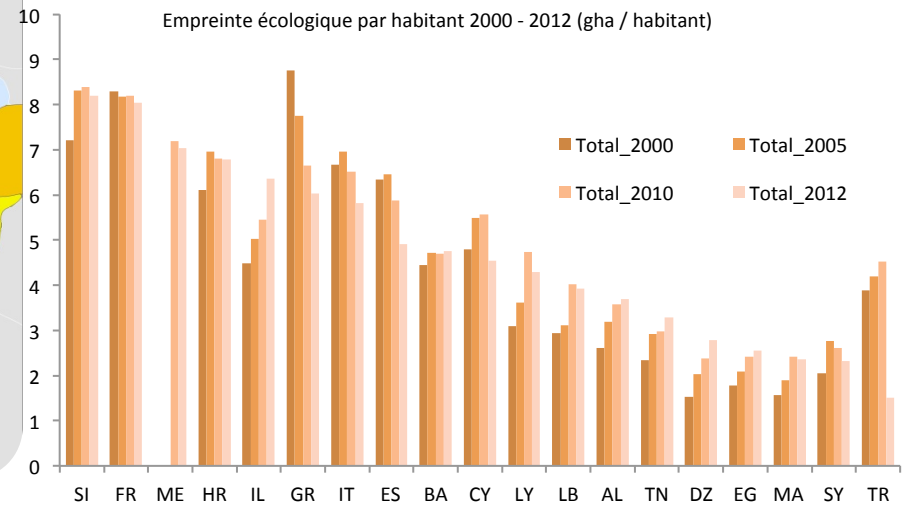
## Définition :

- **Empreinte Ecologique (EE)** : Une mesure de la quantité d'espace biologiquement productif (sur terre ou en eaux) qu'un pays a besoin pour produire toutes les ressources qu'il consomme et pour absorber les émissions de dioxyde de carbone qu'il génère.
- **Biocapacité**: capacité des écosystèmes à produire de la matière biologique utilisée par l'économie et à absorber le dioxyde de carbone produit par l'homme.
- **Déficit / Réserve Ecologique** : La différence entre la biocapacité et l'empreinte écologique d'une région ou d'un pays.
- Empreinte écologique et biocapacité sont exprimées en unités d'hectares globaux.

## Précautions / Notes :

L'EE ne mesure qu'un aspect de la durabilité, qui est de savoir si les sociétés humaines sont capables de vivre avec leur budget annuel de biocapacité. Il traite donc seulement l'aspect environnemental du développement durable et, même pour cet aspect, des paramètres environnementaux importants ne sont pas pris en compte (pollution due aux GES autres que le CO<sub>2</sub>, l'impact de l'énergie nucléaire, etc.).

Sources / Références : Global Footprint Network 2016. National Footprint Accounts, 2016 Edition.



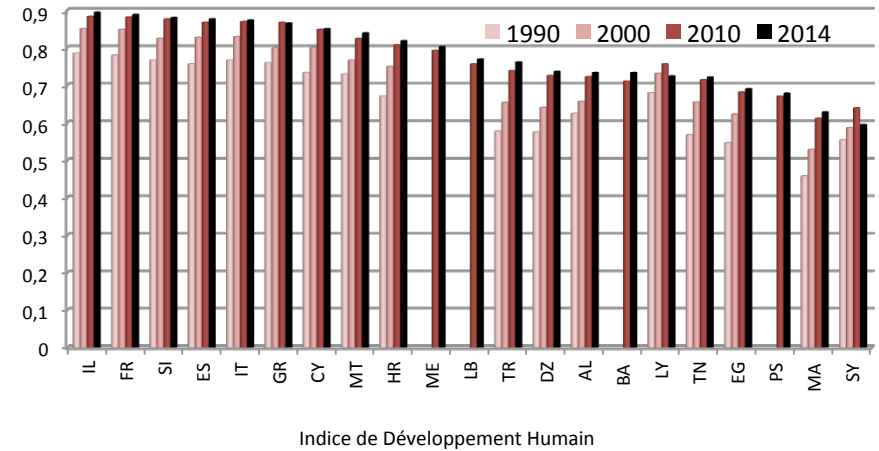
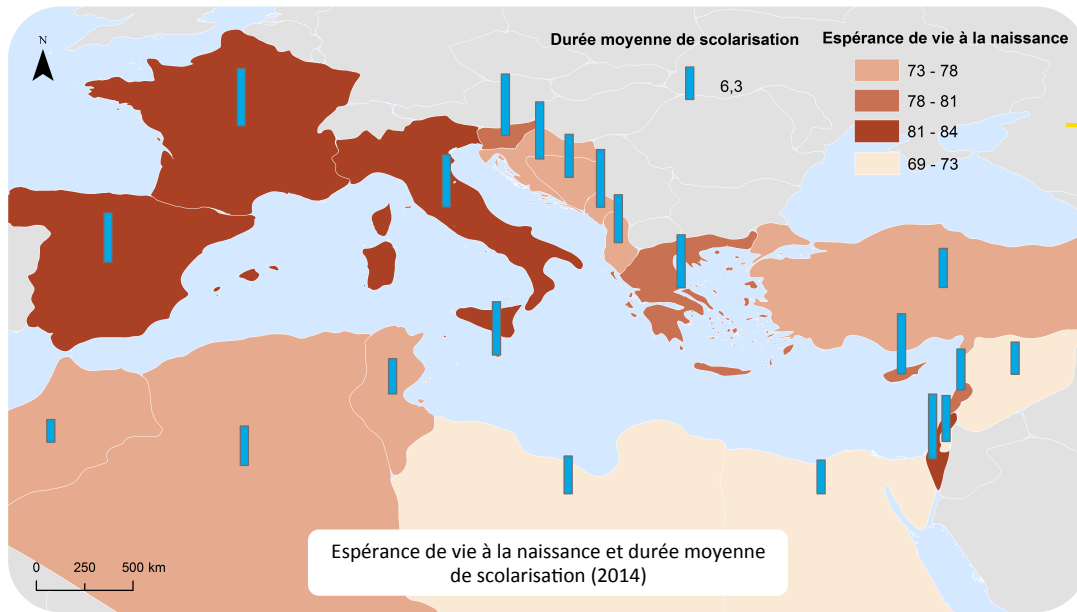
L'Empreinte Ecologique est utilisée pour estimer le niveau de consommation des ressources disponibles lié aux activités humaines. Comparé à la Biocapacité, cet indicateur permet de calculer le Déficit ou la Réserve écologique d'une région.

Entre 2000 et 2012, l'Empreinte Ecologique par habitant a diminué en Grèce, en Espagne, en Italie et en Syrie. Pour les autres pays, l'Empreinte Ecologique augmente ou reste stable.

- Ainsi, l'Empreinte Ecologique de la Méditerranée (3,32 gha/hab) est supérieure à l'Empreinte Ecologique de la planète (2,8 gha/hab).
- Le Déficit Ecologique de la Méditerranée (2,05 gha /hab) est plus que 2 fois supérieur au Déficit Ecologique mondial (0,8 gha /hab).
- L'Empreinte Ecologique des pays du nord de la Méditerranée décroît depuis quelques années (de 4,4 gha/hab en 2009 à 3,34 gha/hab en 2012).
- L'empreinte écologique par unité de PIB est inférieure à 200 gha par million de dollars dans la plupart des pays du Nord, sauf dans les pays des Balkans (695 en Bosnie-Herzégovine). Dans les pays du Sud, les valeurs maximales concernent l'Algérie (390 gha par million de dollars) et le Liban (413).



# Le bien être social progresse-t-il dans les pays méditerranéens?



## En Méditerranée, l'Indice de Développement Humain est en constant progrès depuis 1990\*

### Définition :

L'Indice de Développement Humain (IDH) est un indice composite, développé par le PNUD, qui mesure l'évolution d'un pays selon 3 critères de base :

- La santé et la longévité, mesurées avec l'espérance de vie à la naissance
- Le savoir et l'éducation, mesurés par la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation
- Le niveau de vie, mesuré par le RNB par habitant (\$ US PPA)

L'IDH est normalisé et permet de classer les pays selon des valeurs comprises entre 0 et 1.

### Précautions / Notes :

Une valeur d'IDH supérieure à 0,8 est généralement considérée comme élevée. Une valeur inférieure à 0,5 est considérée comme faible. La nouvelle méthode utilisée en 2013 a nécessité de recalculer les séries temporelles et a eu pour effet de diminuer les valeurs de l'IDH (avec peu d'impact sur les classements des pays).

### Sources / Références :

UNDP Human Development Report 2015

L'indice de développement humain permet à travers ces trois composantes (santé, éducation et revenu) d'appréhender la composante sociale du développement durable.

### Avec un IDH moyen de 0,767 en 2014, la région Méditerranéenne se situe au dessus de la moyenne mondiale (0,711).

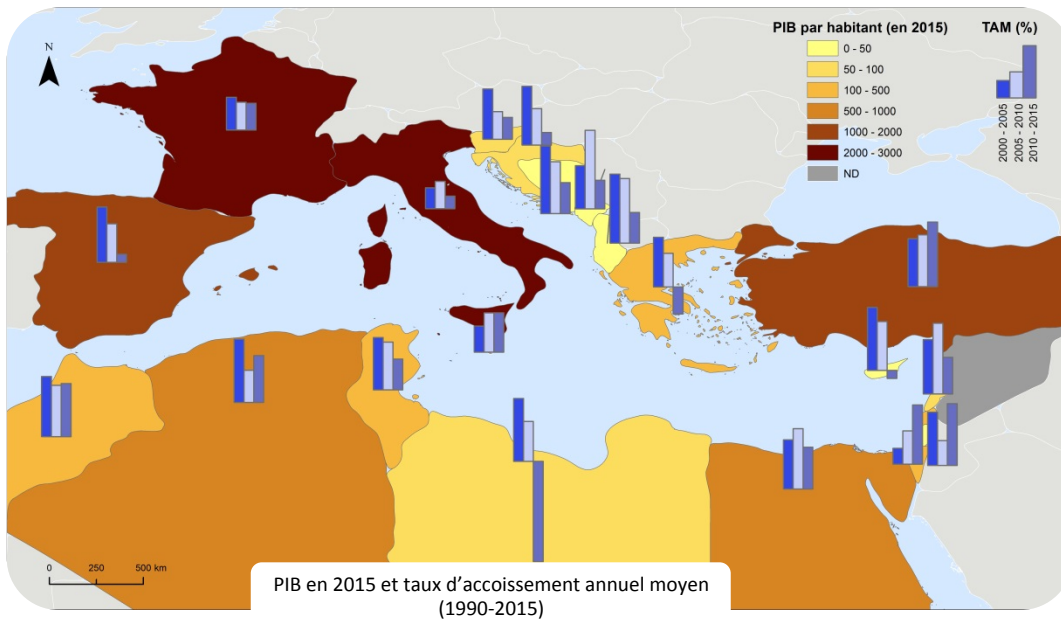
Cependant, de fortes disparités entre les pays méditerranéens sont observées :

- 10 pays ont un IDH élevé, supérieur à 0,8 : Israël (18e rang mondial), France, Slovénie, Espagne, Italie, Grèce, Chypre, Malte, Croatie and Monténégro (49ème rang mondial).
- 7 pays ont un IDH compris entre 0,7 et 0,8 : Liban, Turquie, Algérie, Albanie, Bosnie Herzégovine, Libye et Tunisie (96e rang mondial)
- 4 pays ont un IDH inférieur à 0,7 : Egypte, Palestine, Maroc et la Syrie qui avec 0,564 est au 134e rang mondial.

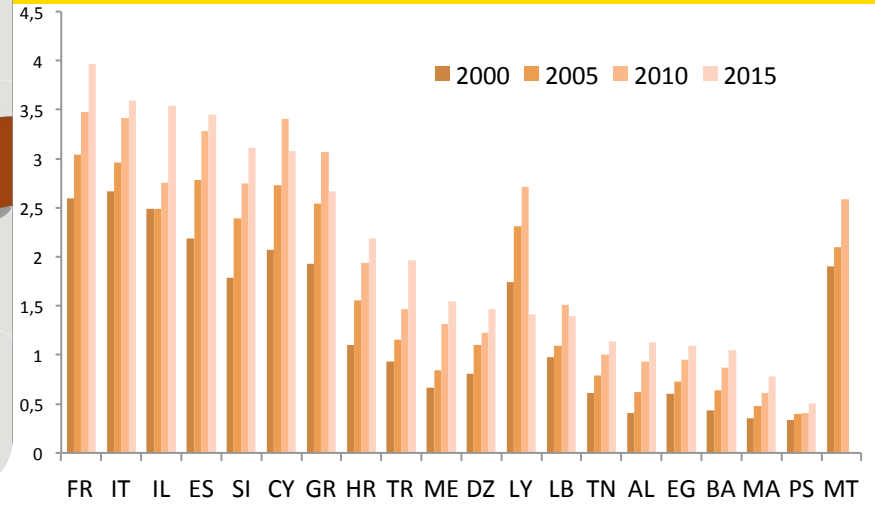
L'espérance de vie à la naissance présente un écart de 10 ans entre l'Israël (83 ans) et la Syrie (70 ans).

Pour l'ensemble des pays méditerranéens, la durée moyenne de scolarisation est de 9 ans, mais l'étendue des valeurs entre les pays méditerranéens est très important (de 4,4 pour le Maroc à 12,9 pour l'Israël).

\* Excepté pour la Libye et la Syrie



PIB en 2015 et taux d'accroissement annuel moyen (1990-2015)



PIB par habitant 2000 - 2015 (k\$ US)

## Les pays méditerranéens de l'UE représentent 62% du PIB méditerranéen

### Définition :

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est la valeur de tous les biens et services produits dans un pays au cours d'une année. Le PIB peut se calculer en additionnant tous les éléments de revenu — salaires, intérêts, bénéfices, loyers — ou, au contraire, de dépense — consommation, investissement, achats publics, exportations nettes (exportations moins importations) — d'une économie.

Parité de pouvoir d'achat (PPA) : Facteur de conversion indiquant le nombre d'unités de la monnaie d'un pays qui est nécessaire pour acheter sur le marché de ce pays ce que 1 dollar permettrait d'acheter aux Etats-Unis d'Amérique.

### Précautions / Notes :

En utilisant la PPA plutôt que le taux de change, on peut convertir le PIB par habitant d'un pays, calculé en unités de monnaie nationale, en PIB par habitant en dollars, tout en prenant en compte la différence qui existe au niveau des prix intérieurs des biens considérés (la PPA donne la valeur d'un panier de consommation type dans différents pays).

### Sources / Références :

World Bank, World Development Indicators (WDI).

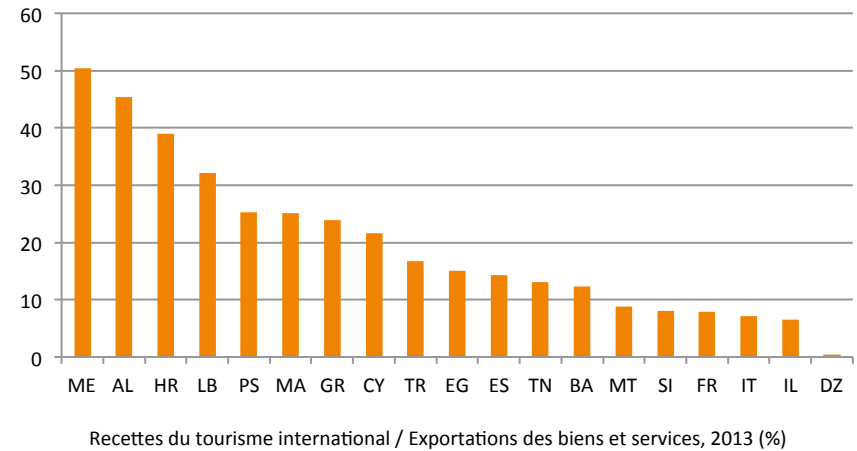
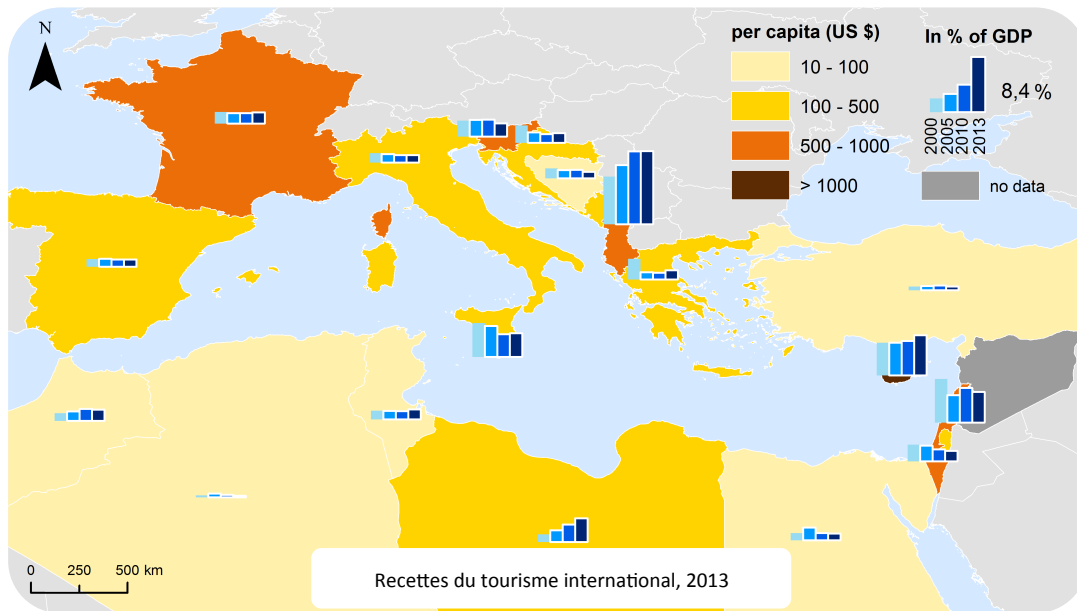
Bien qu'insuffisant pour mesurer le niveau de développement des pays, le PIB par habitant reste un indicateur incontournable pour comparer les situations économiques en terme de revenu.

**En 2015, le revenu moyen par habitant dans les Pays de Sud et de l'Est de la Méditerranée est 2,5 fois inférieur au revenu moyen des pays méditerranéens de l'UE.**

Les taux de croissance du PIB dans les pays du Sud Est de la Méditerranée sont largement supérieurs à ceux enregistrés dans les pays méditerranéens de l'UE. Toutefois, ceux-ci sont considérés comme faibles lorsqu'ils sont rapportés aux taux de croissance de la population, étant donné les niveaux de croissance démographique encore élevés sur la rive sud de la Méditerranée.

La part du PIB de la Méditerranée dans le PIB mondial a enregistré un recul : passant de 13,5 % en 1990 à 11 % en 2010 et 9,7% en 2015. Or dans le même temps, la population de la Méditerranée a gardé une part constante dans la population mondiale (environ 7%).

# Le tourisme international est-il suffisamment rémunérateur?



## La plupart des pays méditerranéens ont connu une croissance globale des recettes du tourisme international

### Définition :

Les recettes du tourisme international sont les dépenses effectuées dans le pays d'accueil par les touristes et visiteurs non-résidents tels que définis dans les comptes satellites du tourisme en conformité avec la Commission statistique de l'organisation des Nations Unies.

Dans les pays de destination, les recettes du tourisme international sont assimilées à des exportations et englobent les transactions effectuées par les excursionnistes et par les visiteurs de plus d'une journée. En revanche, elles ne comprennent pas les recettes produites par les services de transport international achetés en dehors du pays de résidence des voyageurs.

### Précautions / Notes :

Une faible valeur des recettes en pourcentage du PIB peut indiquer un fort potentiel de développement du tourisme international. Inversement une forte valeur est un indicateur d'une économie de mono-activité, souvent très sensible au contexte international.

L'accroissement des recettes du tourisme international ne préjuge pas du niveau des retombées effectives pour les pays d'accueil et les populations locales. Ces retombées doivent faire l'objet d'études de cas quant aux impacts du tourisme sur la situation des populations locales, à la création d'emplois et à l'accroissement des revenus.

### Sources / Références :

UN-WTO (World Tourism Organisation), World Bank

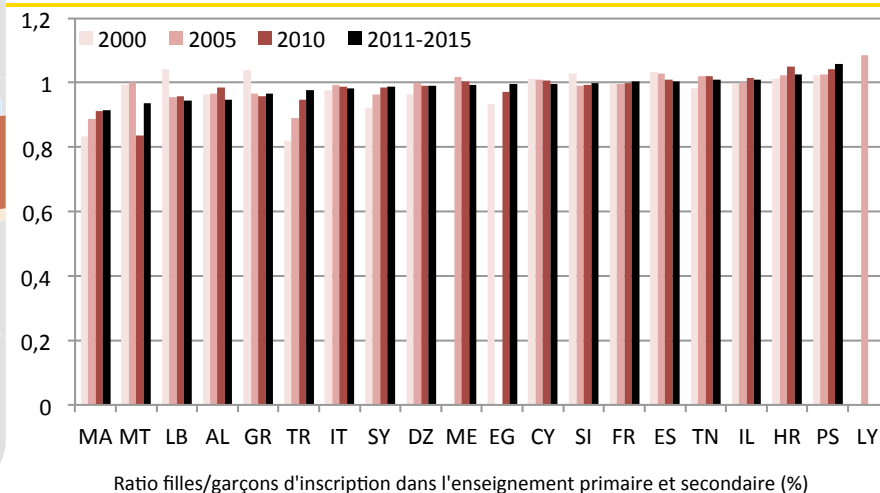
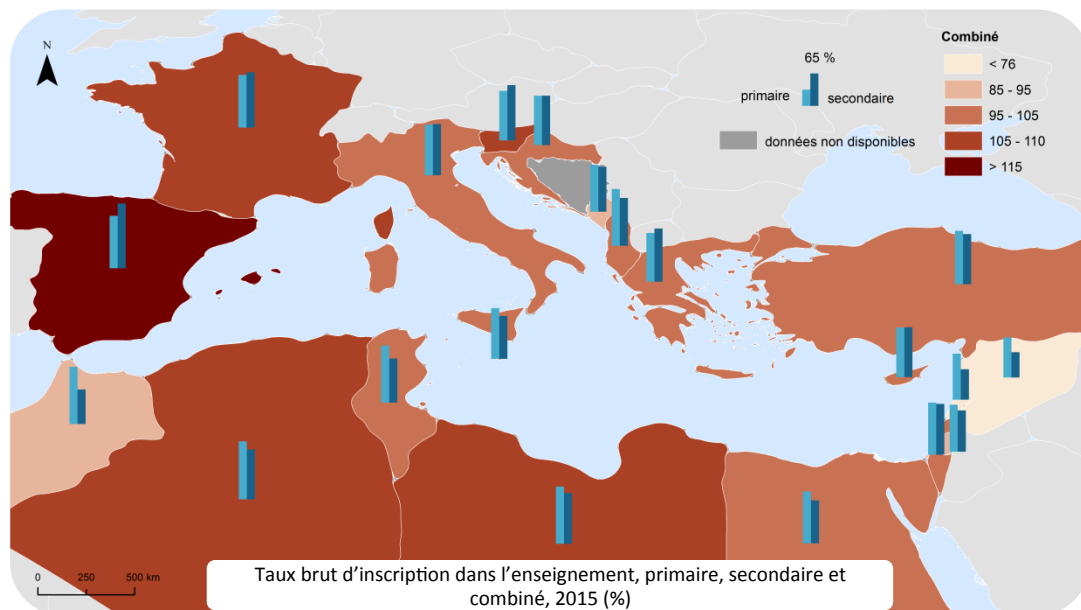
## Le tourisme international est un secteur important du développement économique en Méditerranée, 1ère région touristique au monde.

Dans les pays méditerranéens de l'UE (ES, FR, IT et GR), les recettes du tourisme international sont relativement stables, en pourcentage du PIB. En Albanie et au Liban, la part du tourisme est la plus importante avec respectivement 12 et 11% du PIB. En revanche, les pourcentages les plus faibles sont en Algérie (0,3%) et en Turquie (0,6%).

Les recettes provenant du tourisme international représentent environ 6% de la valeur totale des exportations mondiales de biens et de services. Dans la plupart des pays méditerranéens, les ratios sont beaucoup plus élevés: entre 10 et 30%, plus de 30% au Liban, en Croatie, et en Albanie et près de 50% au Monténégro.

Les recettes par habitant couvrent un large éventail : elles peuvent être supérieures à 1000 dollars et atteignent plus de 1400 dollars à Chypre. En revanche, elles sont quasi nulles en Algérie et en Egypte (moins de 40 dollars) et assez faibles en Bosnie-Herzégovine et au Maroc, où le tourisme international est néanmoins important.

# Vers l'élimination des disparités à tous les niveaux d'éducation ?



## L'enseignement des filles s'est amélioré : l'indice de parité pour le taux brut de scolarisation combiné est supérieur à 99% dans 12 pays

### Définition :

Cet indicateur est l'indice de parité entre les sexes pour le taux brut de scolarisation (primaire, secondaire et combiné) défini par l'UNESCO. Il s'agit du rapport entre le nombre de filles inscrites à l'école, dans le primaire et dans le secondaire, dans les écoles publiques et privées et celui des garçons.

Le taux brut de scolarisation est le rapport entre le nombre d'élèves scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, et la population du groupe d'âge officiel correspondant à ce niveau d'enseignement, exprimé en pourcentage.

### Précautions / Notes :

Cet indicateur est une mesure imparfaite de l'accès des filles à l'école car les améliorations du rapport peuvent refléter une augmentation de la scolarité des filles ou une diminution de celle des garçons.

Le taux brut de scolarisation peut dépasser les 100 % en raison des admissions tardives et/ou des redoublements.

Sources / Références : UNESCO

<http://gem-report-2016.unesco.org/fr/chapter/parite/>

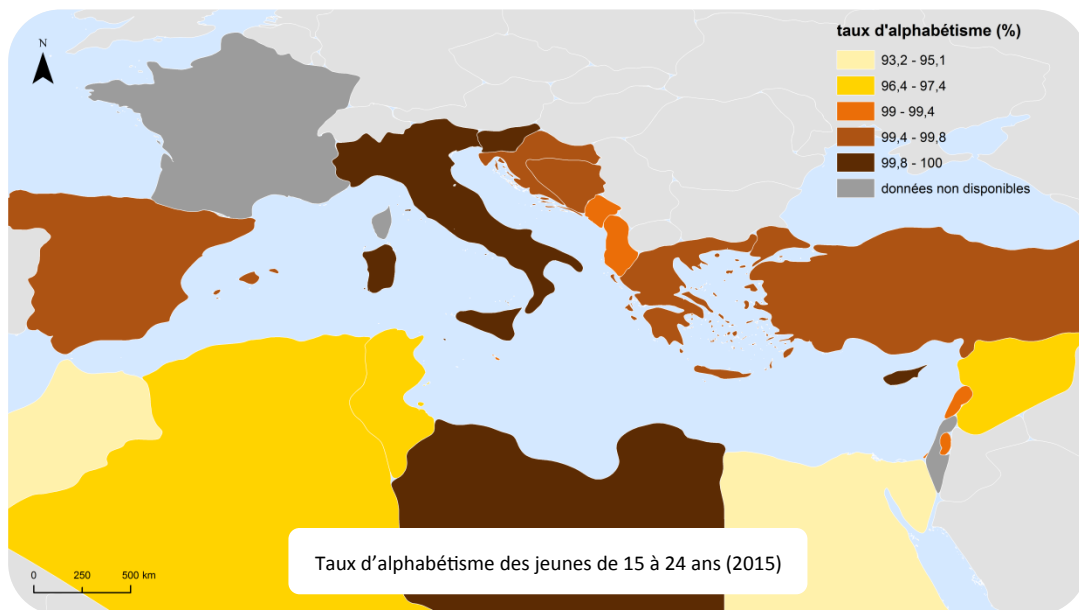
L'éducation et l'égalité des genres sont des préoccupations essentielles dans le nouveau programme de développement durable. Le Cadre d'action Éducation 2030, approuvé par la communauté mondiale de l'éducation en novembre 2015 en complément du Programme 2030, reconnaît que l'égalité des genres est indissociable du droit à l'éducation pour tous, et que, pour qu'elle devienne une réalité, il faut adopter une démarche « qui garantisse que les filles et les garçons, les femmes et les hommes non seulement ont le même accès aux différents cycles d'enseignement, jusqu'à leur terme, mais aussi qu'ils ont les mêmes possibilités de s'épanouir dans l'éducation et grâce à l'éducation ».

En 2014, 61 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ne l'étaient pas, contre 100 millions en 2000. Les filles représentent 53 % de la population mondiale d'enfants non scolarisés, soit le même pourcentage qu'en 2000. Les nouvelles analyses réalisées pour le Rapport GEM 2016 montrent que, si les tendances passées persistent, même l'objectif d'achèvement universel de l'enseignement primaire adopté dans le cadre de l'EPT, et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement, risque de ne pas être atteint d'ici 2030.

Le taux brut de scolarisation combiné est supérieur à 97 % dans 13 pays, mais les efforts doivent être portés sur le secondaire car le taux brut de scolarisation dans ce cycle est supérieur à 97 % dans seulement 11 pays. Il est inférieur à 90 % dans 7 pays, et 95% dans 6 pays pour le taux combiné.

Le taux dans le primaire est supérieur à 95 % dans tous les pays méditerranéens excepté au Liban, au Monténégro, en Palestine et en Syrie.

# L'alphabétisme des jeunes adultes progresse-t-il?



**La moyenne méditerranéenne (98,6%) se situe au dessus de la moyenne mondiale (91,4%).**

## Définition :

Nombre de personnes alphabétisées âgées entre 15 et 24 ans, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe d'âge. Une personne est considérée alphabétisée quand elle peut à la fois lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur leur vie quotidienne (Indicateur du Millénaire n°8).

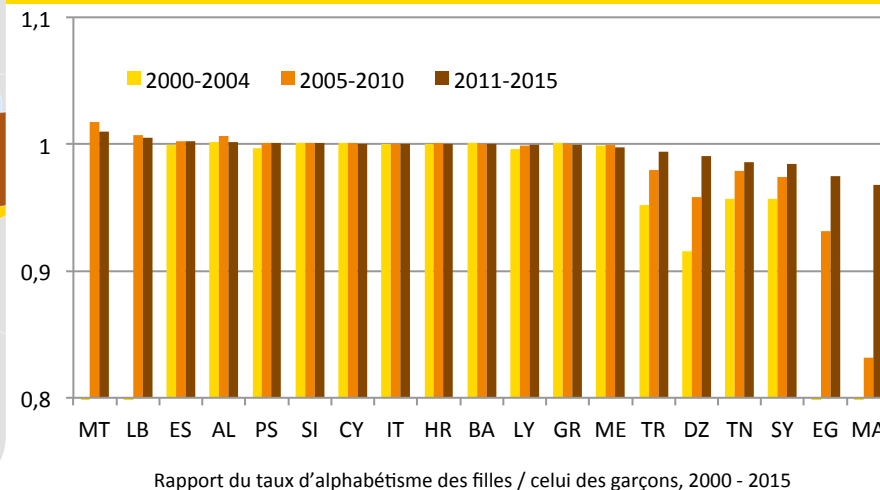
## Précautions / Notes :

La mesure de l'alphabétisme peut varier, de la simple demande « savez-vous lire et écrire ou non » aux différents tests d'évaluation des niveaux d'alphabétisme. Dans certains cas, l'alphabétisme est grossièrement mesuré dans les recensements de population, à l'aide d'auto-déclaration ou en estimant la population non scolarisée ou non instruite.

Les définitions de l'alphabétisme utilisées dans les enquêtes nationales diffèrent souvent de celle de l'UNESCO. Le type d'enquêtes réalisées pour estimer le taux d'alphabétisme est également différent d'un pays à l'autre et selon les années. Les données résultant de ces enquêtes sont donc à considérer avec précautions.

## Sources / Références :

UNESCO, Institute for Statistics ; The Millennium Development Goals Report 2015-United Nations , United Nations Statistics Division, The Millennium Indicators Database.



Le taux d'alphabétisation des jeunes adultes reflète l'enseignement primaire reçu au cours de la décennie précédente.

L'accès à l'éducation primaire est un enjeu essentiel répondant aux Objectifs du Millénaire pour le Développement ainsi que ceux du programme « Education Pour Tous » de l'UNESCO.

La SMDD reprend cet objectif en Méditerranée pour l'ensemble des jeunes adultes en insistant sur son importance en milieu rural et pour les filles afin de réduire les disparités encore importantes en Méditerranée.

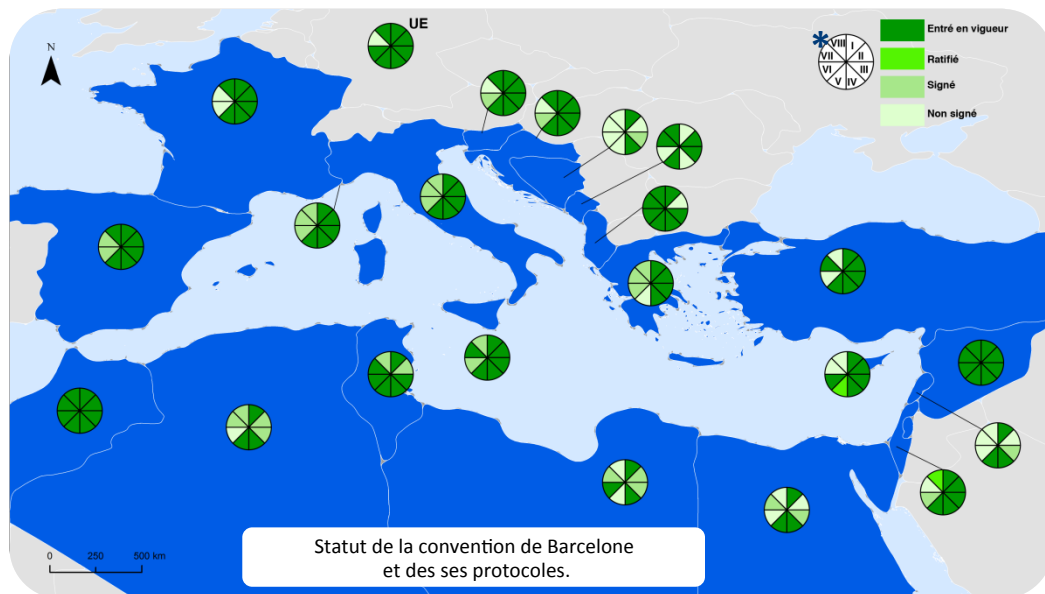
**Depuis 1990, le taux d'alphabétisme des jeunes adultes a fortement progressé dans tous les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Il est satisfaisant dans la plupart des pays du Nord de la Méditerranée.**

Un rapport du taux d'alphabétisme des filles sur celui des garçons inférieur à 1 indique un déficit de l'enseignement des filles.

En 2011-2015, cette situation existe dans 10 pays méditerranéens : Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Libye, Grèce, Tunisie, Turquie, Syrie, Algérie, Egypte et Maroc.



# Quel est le niveau de mise en œuvre de la Convention de Barcelone?



* Numéro	Protocoles
I	Protocole « Prévention et situations critiques » – 1976
II	Protocole « Prévention et situations critiques » – 2002
III	Protocole « pollution d'origine tellurique » (LBS) – 1980
IV	Protocole « aires spécialement protégées » (ASP)– 1982
V	Protocole « ASP et diversité biologiques » 1995
VI	Protocole « offshore » 1994
VII	Protocole « déchets dangereux » 1996
VIII	Protocole « gestion intégrée des zones côtières » (GIZC)– 2008

## Le nombre de Parties pour lesquelles des protocoles sont entrés en vigueur se situe entre 7 à 21

### Définition :

La signature habilite l'Etat signataire à procéder à la ratification, à l'acceptation ou à l'approbation. Elle crée également l'obligation de s'abstenir, en toute bonne foi, de lois qui porteraient atteinte à l'objet et au but de la convention.

La ratification définit l'acte international par lequel un État indique son consentement à être lié à une convention si les Parties ont l'intention de démontrer leur consentement par un tel acte.

Entrée en vigueur : Une convention internationale entre en vigueur au moment où elle devient juridiquement contraignante pour les Parties. Les Parties doivent décider d'appliquer la convention.

### Précautions / Notes :

Cet indicateur est complexe et cette fiche ne fournit qu'un aperçu du statut de la Convention de Barcelone. Tous les détails peuvent être trouvés dans les documents officiels de la Convention.

Il est possible qu'un Etat mette en application un protocole sans que celui-ci ne soit signé et prenne des mesures de protections plus importantes.

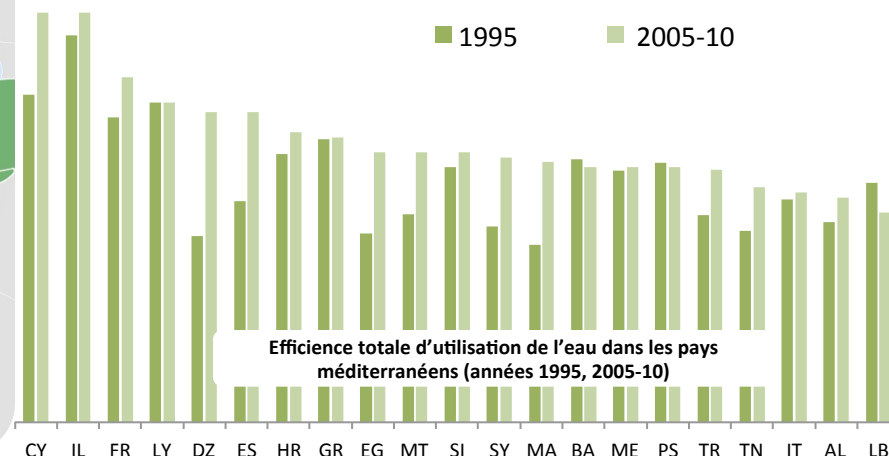
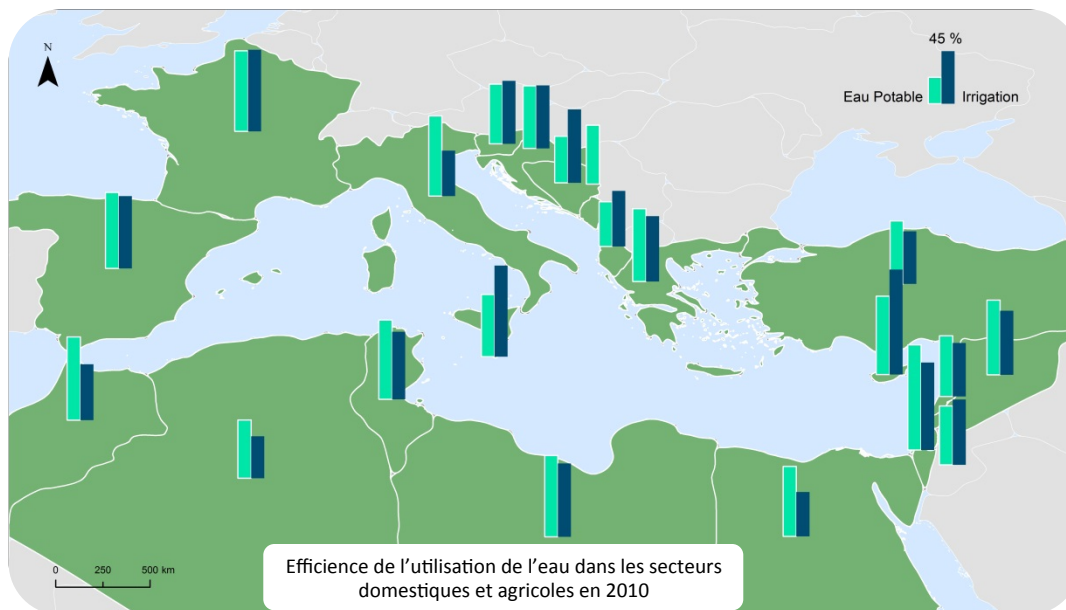
Sources / Références : <http://www.unepmap.org/>

La Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution a été adoptée le 16 février 1976 puis est entrée en vigueur le 12 février 1978. La Convention initiale a été modifiée par des amendements et la «Convention pour la Protection du Milieu Marin et du Littoral de la Méditerranée et ses Protocoles » a été adopté le 10 juin 1995 puis est entrée en vigueur le 9 juillet 2004.

### Principales dates et nombre de Parties ayant décidé d'appliquer la Convention de Barcelone et ses protocoles

Instruments juridiques	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur	Nombre de Parties
Convention de Barcelone	1976 (1995)	1978 (2004)	21
Protocole « immersions »	1976	1978	
Protocole « Prévention et situations critiques »	1976	1978	21
Protocole « pollution d'origine tellurique »	2002	2004	15
Protocole « pollution d'origine tellurique » (LBS)	1980	1983	17
Protocole « ASP et diversité biologique »	1982 (1995)	1999	21 et 18
Protocole « offshore »	1994	2011	7
Protocole « déchets dangereux »	1996	2008	8
Protocole « gestion intégrée des zones côtières » (GIZC)	2008	2011	9

# L'efficacité de l'utilisation de l'eau s'améliore-t-elle ?



## Définition :

Cet indice permet de suivre les progrès réalisés en termes d'économies d'eau par la gestion de la demande en diminuant les pertes et gaspillages à la fois lors du transport et de l'utilisation d'eau. Il se subdivise en efficacité totale et en efficacités sectorielles (eau potable, agriculture, industrie).

## Précautions / Notes :

L'efficacité économique de l'eau potable dépend du mode de facturation (forfait, compteurs) et elle peut être faussée en raison des dysfonctionnements des compteurs.

L'efficacité réelle de l'irrigation à la parcelle est difficilement mesurable sur le terrain, en raison de la difficulté à évaluer la quantité d'eau consommée par les plantes et du grand nombre de parcelles. Chaque pays a ses propres estimations de l'efficacité moyenne des différents systèmes, basées sur des sites expérimentaux pilotes. Ainsi, cette efficacité reflète davantage la répartition de l'eau irriguée selon les grands modes d'irrigation au niveau national (efficacité moyenne théorique estimée à 40% pour le gravitaire, 70% pour l'aspersion et 90% pour l'irrigation localisée).

## Sources / Références :

FAO-AQUASTAT, Plan Bleu et rapports nationaux 2008 et 2010.

Des progrès en matière d'efficacité sont possibles dans chacun des grands secteurs d'utilisation de l'eau (agricole, industriel, domestique). La Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable met l'accent sur la nécessité de réduire les volumes d'eau actuellement perdus ou gaspillés (constituant des gisements d'économies) et d'augmenter la valeur ajoutée créée par mètre cube d'eau utilisé.

Certains pays se sont fixés des objectifs nationaux en matière d'efficacités sectorielles et globale, le scénario alternatif du Plan Bleu à l'horizon 2025 -par rapport à 1995- se base quant à lui sur l'atteinte, à l'échelle régionale, des efficacités physiques suivantes :

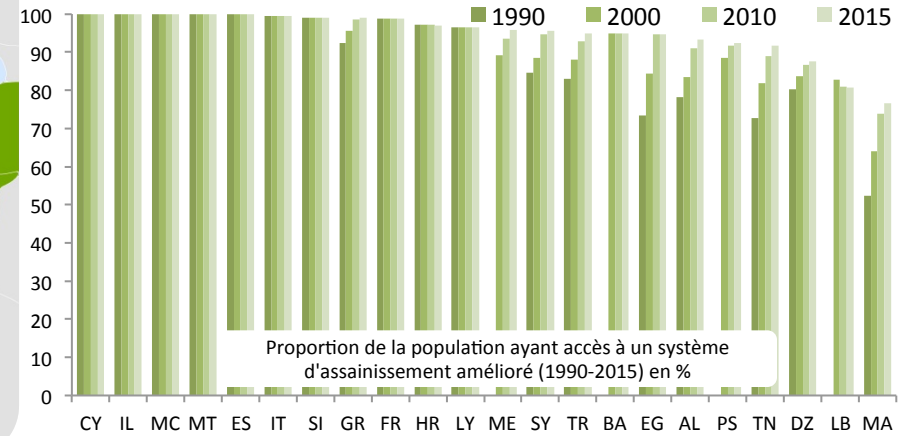
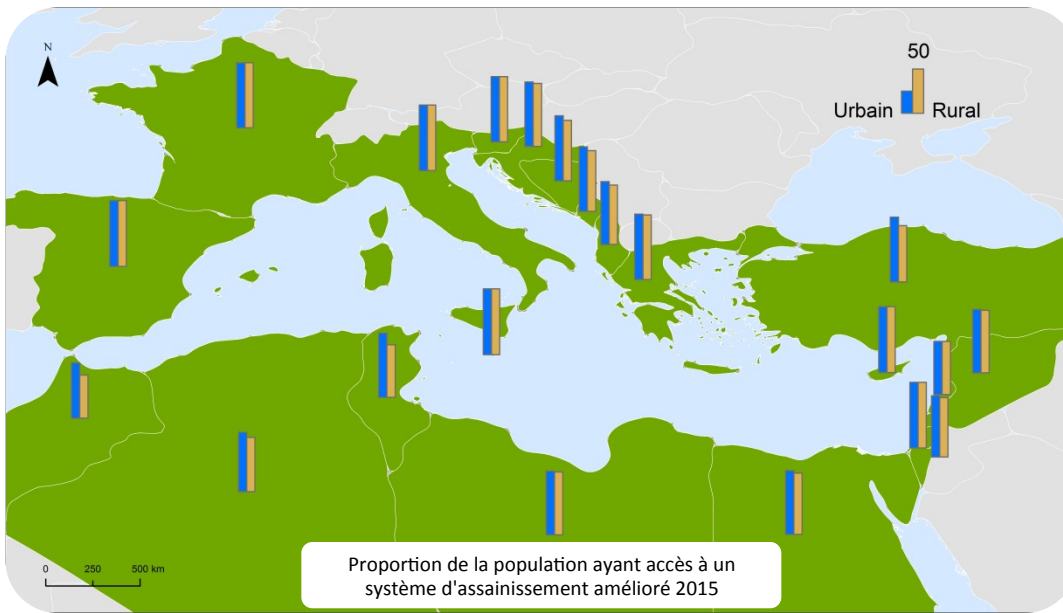
- Pour l'eau potable dans les collectivités : ramener les taux de pertes de distribution à 15% et de fuites chez les usagers à 10% ;
- Pour l'irrigation : ramener les taux de pertes de transport et de distribution de l'eau à 10% et porter l'efficacité de l'irrigation à la parcelle à 80% ;
- Pour l'industrie : généraliser le recyclage à 50%.

**L'efficacité totale de l'utilisation de l'eau est comprise entre 40% et plus de 80% dans les pays méditerranéens en 2005-2010.**

L'Albanie et Malte présentent, quant à eux, une efficacité de l'eau d'irrigation supérieure à celle de l'eau potable.

Entre 1995 et 2005-2010, la plupart des pays affichent des progrès importants en matière d'efficacité dans les différents secteurs d'utilisation de l'eau. A Chypre et en Israël, l'efficacité totale d'utilisation de l'eau est aujourd'hui supérieure à 80%.

# L'accès à l'assainissement s'améliore-t-il ?



## Définition :

Cet indicateur représente la part de la population ayant accès à un système d'assainissement de base pour l'évacuation des excréments humains dans l'habitation ou dans le voisinage immédiat (réseau d'assainissement public, fosse septique...). Il s'agit d'un Indicateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement (n°31) et il a été proposé pour l'initiative Horizon 2020.

## Précautions / Notes :

Le fait que des installations soient disponibles ne signifie pas toujours qu'elles soient utilisées. Un réseau d'assainissement d'une agglomération doit permettre la collecte et l'évacuation des eaux usées de toutes natures (eaux vannes, eaux ménagères, eaux industrielles) en assurant leur transport, le plus rapidement possible, jusqu'au lieu de leur traitement (la station d'épuration).

Du fait des différences de définition de la population urbaine dans les pays, les comparaisons internationales peuvent être biaisées. En Méditerranée, cet indicateur devra être affiné afin de montrer les progrès réalisés selon le type d'assainissement (individuel ou collectif) et les méthodes d'épuration.

## Sources / Références :

United Nations Statistics Division, The Millennium Indicators Database.  
The Millennium Development Goals Report 2012, United Nations.  
WHO/UNICEF Joint Monitoring Programme (JMP) for the water supply and sanitation

L'accès à un système d'assainissement amélioré (qui n'implique pas forcément le traitement des eaux usées) est important, surtout en milieu urbain où les risques de contacts de la population avec les eaux usées sont plus importants.

## En Méditerranée, environ 27 millions de personnes n'ont pas accès à un système d'assainissement adéquat.

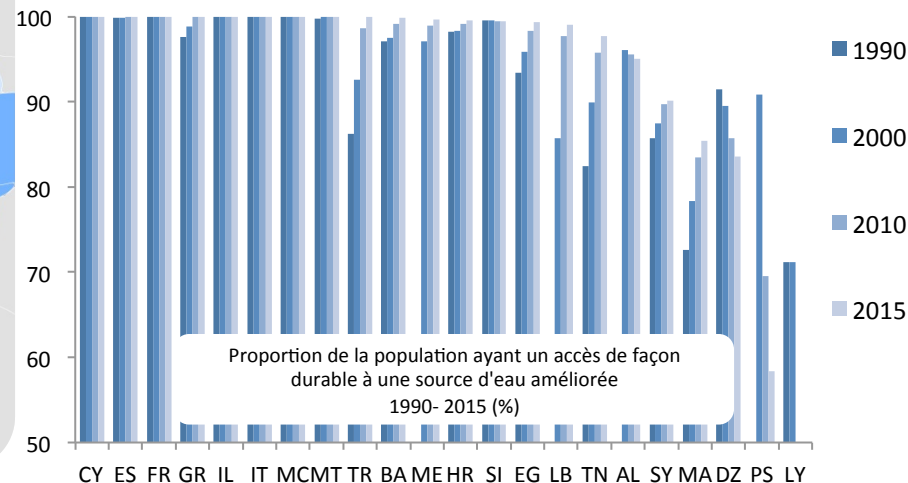
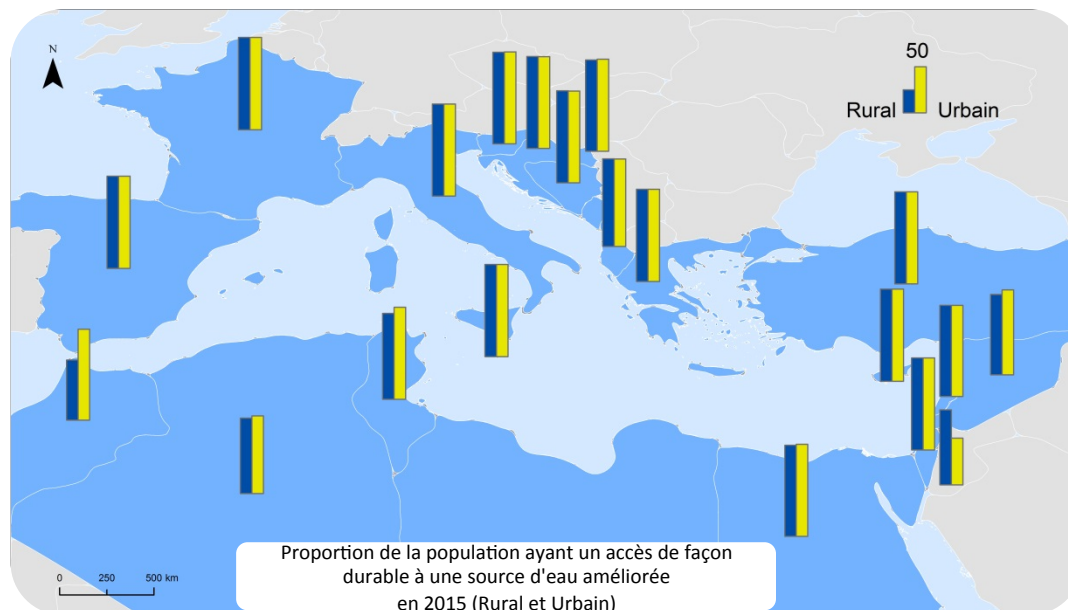
En 2015, la proportion de la population ayant accès à un système d'assainissement va de 77% au Maroc à 100% dans la plupart des Pays du Nord de la Méditerranée.

Le pourcentage de la population urbaine ayant accès à un système d'assainissement est supérieur à 90 %, à l'exception du Maroc (84%), et du Liban (82%).

Les disparités entre zones urbaines et zones rurales sont encore importantes. Les taux d'accès en zone rurale peuvent être inférieurs à 80% (Maroc, Tunisie).

Le taux d'accès à l'assainissement dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée (95%) est supérieur à la moyenne mondiale (environ 78%). C'est également le cas pour le taux d'accès en zone urbaine (96 %) et en zone rurale (88%).

## L'accès à l'eau potable augmente-t-il ?



### Définition :

Cet indicateur représente la part de la population qui est desservie ou a un accès raisonnable à un volume suffisant d'eau potable. « L'accès » suppose une source produisant au moins 20 litres par tête et par jour et située à moins de 1000 mètres. (Indicateur des Objectifs du Millénaire pour le Développement n°30).

### Précautions / Notes :

La distinction entre « population urbaine » et « population rurale » ne se prête pas à une définition unique applicable à tous les pays. Les définitions nationales se réfèrent le plus souvent à l'importance de l'agglomération, la population rurale représentant alors la population restante, non considérée comme urbaine.

Cet indicateur ne considère pas le problème des populations de nombreuses villes méditerranéennes soumises à de fréquentes coupures d'eau. En Méditerranée, cet indicateur devra être affiné afin de montrer les progrès réalisés dans l'accès à l'eau potable à domicile.

Sources / Références : UNData <http://data.un.org/> ; World Development Indicators (WDI)

L'accès de façon durable à une source d'eau améliorée, en d'autres termes l'accès à l'eau potable, est l'un des objectifs du millénaire pour le développement.

Il s'agit de diminuer de moitié, d'ici 2015 (par rapport à 1990), la proportion des individus n'ayant pas accès à une source d'eau potable,

### Globalement, sur l'ensemble de la région Méditerranéenne cet objectif est atteint!

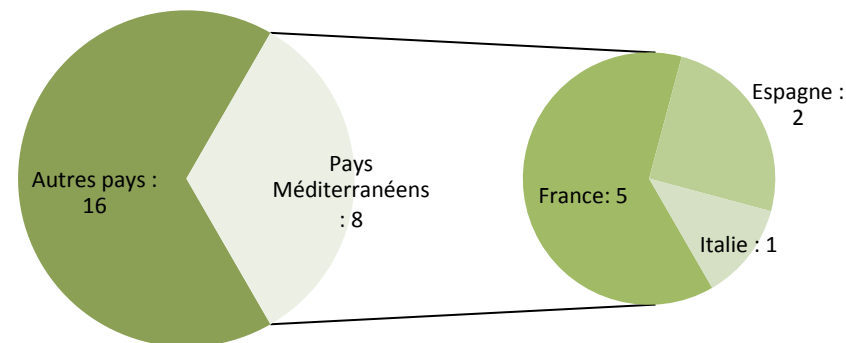
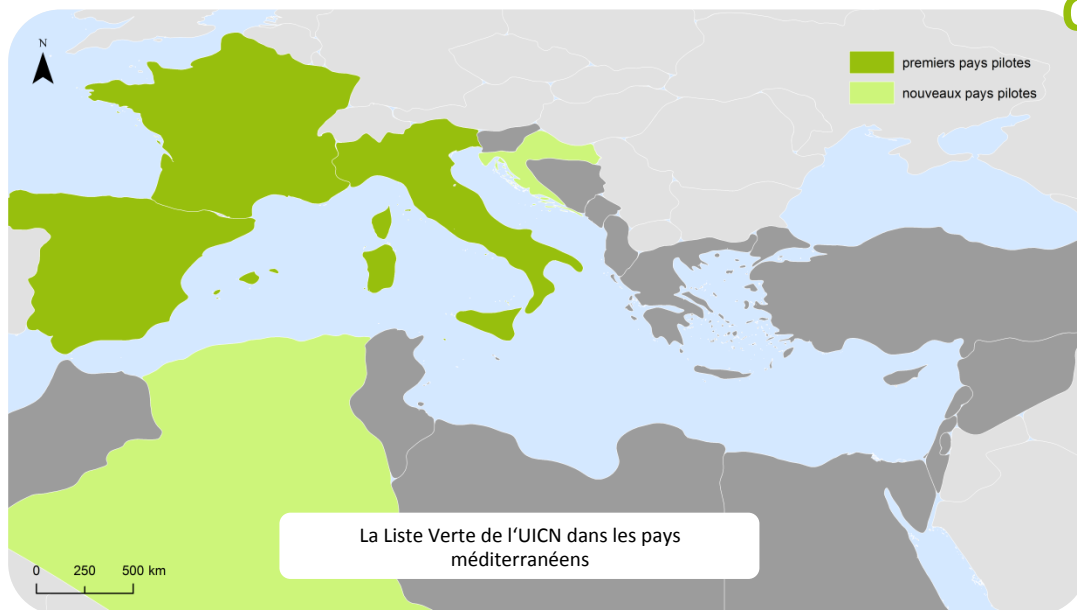
La proportion de personne n'ayant pas accès à une source d'eau a diminué : de 7% en 1990 à 3,25% en 2015.

De nombreux pays ont déjà 100% accès l'eau potable. Entre 1990 et 2015, la plupart des pays ont fait des progrès encourageants.

L'accès à l'eau potable dans les zones urbaines est généralement plus élevé (environ 99%). Le taux se situe entre 50% et 95% en Albanie, l'Algérie, la Palestine et la Syrie.

La situation est moins bonne dans les zones rurales. Dans quatre pays (Maroc, Algérie, Palestine et Syrie), les taux varient entre 63 et 87%.

# Quelles perspectives pour la Liste Verte des Aires Protégées de l'UICN?



Nombre de sites pilotes participant à la Liste Verte, par pays

## Le développement de la Liste Verte permettrait de fournir un cadre précis pour la gestion des Aires Protégées

### Définition :

La Liste Verte des Aires Protégées de l'UICN est un programme mondial dont l'objectif est d'encourager, d'évaluer puis de promouvoir une gestion efficace et une gouvernance équitable des Aires Protégées. Pour intégrer la Liste Verte, les aires protégées et zones de conservation doivent montrer qu'elles répondent aux standards techniques de l'UICN à travers une évaluation indépendante.

### Précautions / Notes :

A l'heure actuelle, seulement quelques pays sont concernés par la Liste Verte de l'UICN des Aires Protégées, qui a été récemment lancée. Certains sites de France, Espagne et Italie ne bordent pas la mer Méditerranée (par exemple le Parc naturel marin d'Iroise et le Parc National de Guadeloupe).

### Sources / Références :

<https://www.iucn.org/fr/node/17069>

Pour intégrer la Liste verte, les Aires Protégées doivent justifier un partage équitable et transparent des coûts et bénéfices, d'une gestion efficace et de résultats durables sur leur activité de conservation.

La phase pilote de la Liste Verte a commencé en 2013, testant cette initiative dans 10 pays dont la France, l'Italie et l'Espagne. La Liste Verte des Aires Protégées a été officiellement lancée lors du dernier Congrès Mondial des parcs à Sydney en novembre 2014 :

## 24 des sites testés ont intégré la Liste Verte, 8 d'entre eux se situent dans 3 des pays méditerranéens.

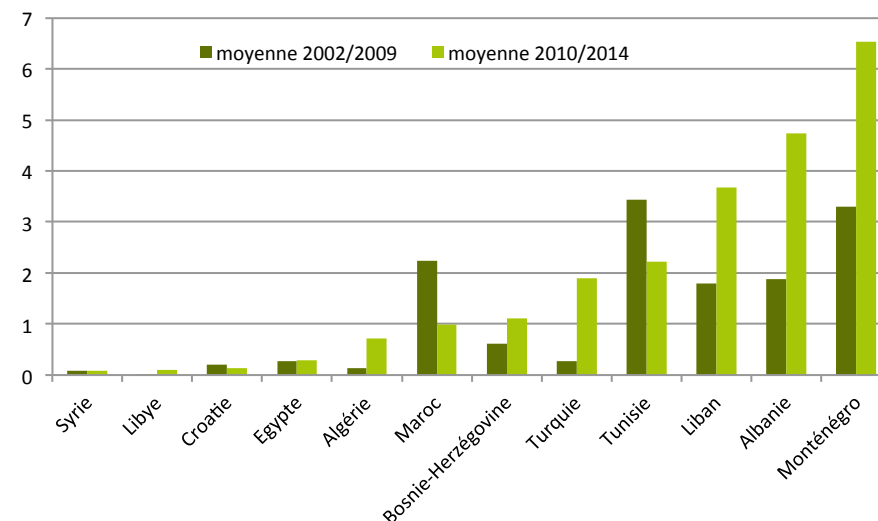
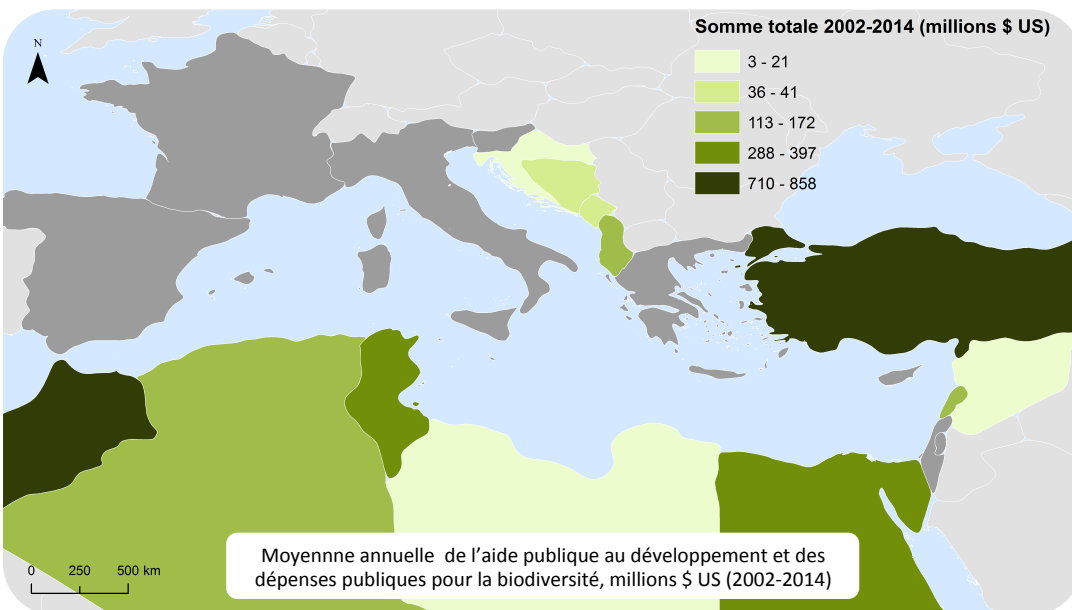
Les sites pilotes méditerranéens sont les suivants : Parc naturel marin d'Iroise (France); Parc National des Pyrénées (France); Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls (France); Espace naturel sensible Marais d'Épisy (France); Parc National de Guadeloupe (France, territoire l'Outremer); Parc national Gran Paradiso (Italie); Espace naturel de Doñana (Espagne); Espace naturel de la Sierra Nevada (Espagne).

La seconde phase, appelée « phase de développement », a commencé courant 2015 et devrait se poursuivre jusqu'en 2018. Dans le bassin méditerranéen, deux nouveaux pays ont rejoint la Liste Verte : l'Algérie et la Croatie.

La Liste verte de l'UICN des Aires Protégées a été reconnue comme une initiative phare dans le cadre de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable 2016-2025, adoptée lors de la 19ème réunion des Parties Contractantes de la Convention de Barcelone.



# Ressources financières pour la protection de la biodiversité en Méditerranée



Moyenne annuelle de l'aide publique au développement et des dépenses publiques pour la biodiversité, \$ US par habitant (2002-2014)

## Les pays méditerranéens manquent de financements durables et réguliers pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes

### Définition :

Cet indicateur traite de l'aide publique au développement et des dépenses publiques consacrées à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes. Le but est de mobiliser des ressources financières de toutes provenances et de les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement. Il s'agit d'un des indicateurs des Objectifs du millénaire pour le Développement.

### Précautions / Notes :

Cet indicateur est disponible pour les pays bénéficiaires et pour les pays donateurs. Les informations contenues ici se réfèrent à « l'aide publique totale au développement pour la biodiversité » et aux pays bénéficiaires seulement.

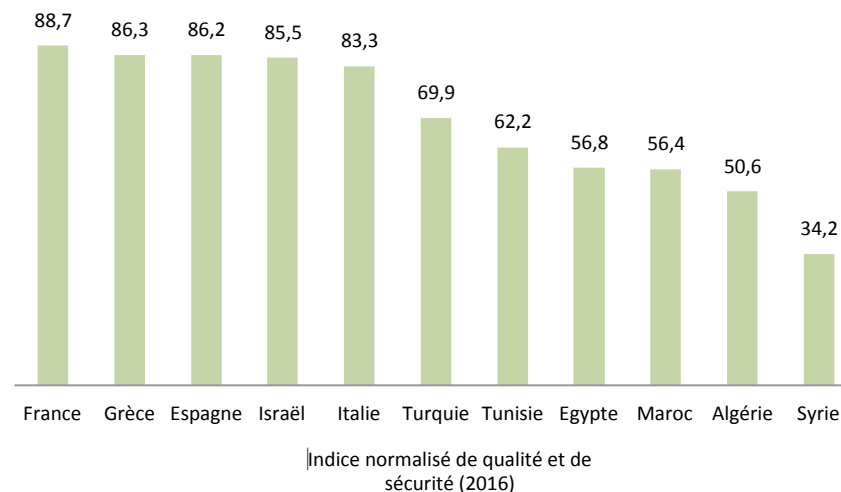
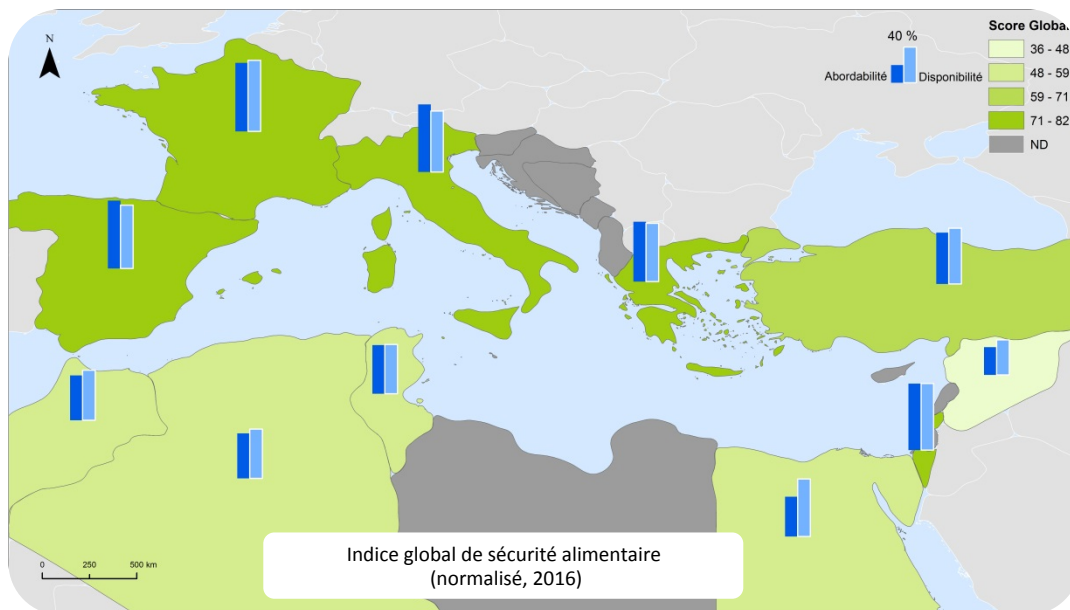
Sources / Références : OECD

Extrait de <http://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/?indicator=15.a.1>

L'aide au développement et les dépenses publiques consacrées à la biodiversité et à la protection des écosystèmes varient considérablement à travers le temps et l'espace. Ces variations peuvent s'expliquer par le fait que les financements sont disponibles principalement sur la base d'un projet limité dans le temps. Ainsi, des budgets importants peuvent être disponibles pour un pays pendant une période limitée mais ne sont généralement pas durables à long terme.

Cet indicateur devrait être d'avantage étudié et complété par des informations supplémentaires afin de permettre de déduire des indications sur l'efficacité des fonds (quel niveau de protection est-il atteint avec les montants disponibles?) et d'être en mesure d'évaluer la capacité des fonds disponibles pour sauvegarder les écosystèmes méditerranéens et la biodiversité (les quantités sont-elles suffisantes?). Les données actuelles ne permettent pas non plus de juger de la répartition spatiale des fonds par rapport à la répartition spatiale des pressions sur la biodiversité et les écosystèmes (les fonds sont-ils alloués aux bons endroits?).

## Quelles sont les opportunités en méditerranée pour la sécurité alimentaire?



### Une collaboration adéquate entre les pays devrait améliorer les taux de sécurité alimentaire dans la région

#### Définition :

La Conférence mondiale de l'alimentation de 1996 définit la sécurité alimentaire comme l'état dans lequel « toutes les personnes, en tout temps, ont un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ».

- L'accessibilité mesure « la capacité des consommateurs à acheter de la nourriture »
- La disponibilité mesure « la suffisance de l'offre nationale en alimentation »
- La qualité et la sécurité mesurent « la variété et la qualité nutritionnelle des régimes alimentaires moyens, ainsi que la sécurité des aliments »

#### Précautions / Notes :

Dans le cas de données manquantes, l'Economist Intelligence Unit a estimé les scores de tous les indicateurs utilisés pour la construction de l'indice global de sécurité alimentaire.

#### Sources / Références :

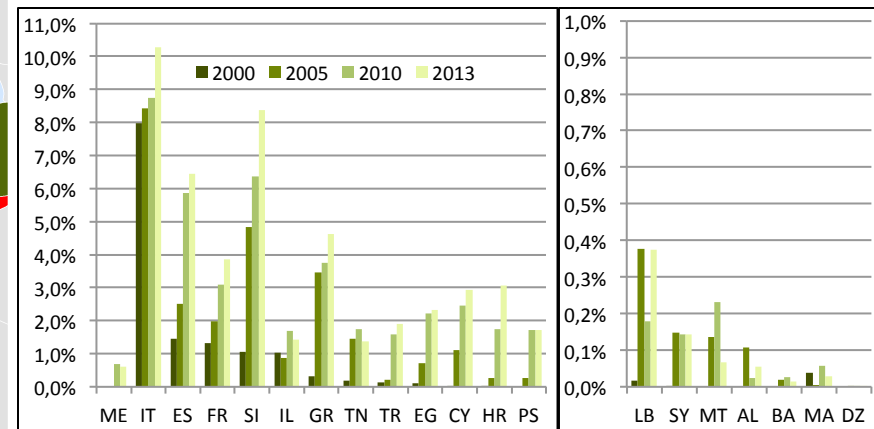
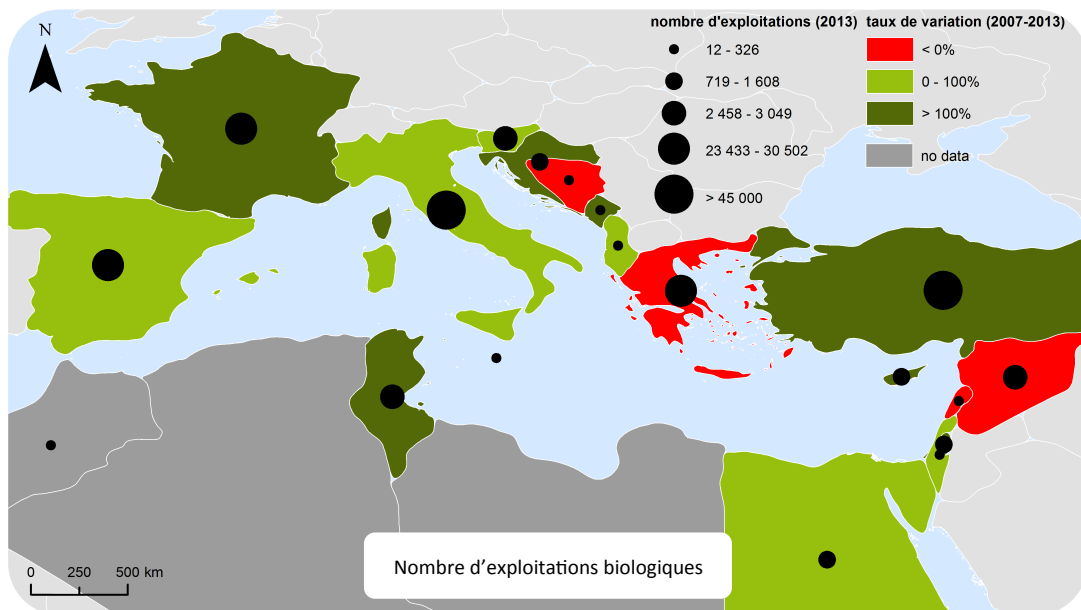
The Economist Intelligence Unit Limited 2016

Les experts de l'Economist Intelligence Unit ont élaboré l'**indice global de sécurité alimentaire** afin de mesurer la sécurité alimentaire en prenant en compte 3 caractéristiques fondamentales: l'accessibilité, la disponibilité et la qualité des aliments.

L'accès physique aux produits alimentaires dépend de leur disponibilité et leur accessibilité. Toutefois, l'accès physique ne garantit pas la sécurité alimentaire, qui dépend aussi de la qualité du régime alimentaire des personnes.

- L'état de bonne sécurité alimentaire a été atteint dans de nombreux pays du nord de la Méditerranée, la Turquie et Israël. Toutefois, les données manquent pour évaluer l'indice dans les Balkans, Chypre, Liban, Libye, Malte et Palestine.
- Dans la plupart des pays, accessibilité et taux de disponibilité des aliments sont très proches.
- Améliorer la production alimentaire et le revenu des agriculteurs, en particulier dans les pays du Sud et de la Méditerranée orientale, est nécessaire pour une meilleure sécurité alimentaire.
- En Egypte, au contraire, la valeur de l'accessibilité est plus faible, ce qui signifie que l'amélioration de l'emploi et des revenus dans le pays devrait avoir un effet positif sur la sécurité alimentaire.
- Le manque d'accès à l'eau potable, la faible diversification alimentaire ou le manque de nutriments dans les régimes alimentaires sont des facteurs qui montrent que la qualité des aliments est également un problème dans la région méditerranéenne.
- Le problème de l'insécurité alimentaire de la Syrie peut éventuellement être lié à l'instabilité politique actuelle du pays.

# Quelle est la situation de l'agriculture biologique dans les pays méditerranéens?



Terres agricoles biologiques et part totale des terres agricoles (2000-2013)

## L'agriculture biologique connaît un essor sans précédent mais ne couvre encore que 2,3% des terres agricoles en 2013

### Définition :

Cet indicateur mesure l'évolution du nombre d'exploitations biologiques dans les pays méditerranéens, ainsi que la part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique.

### Précautions / Notes :

Les systèmes et les produits biologiques ne sont pas toujours garantis. Les systèmes agricoles qui par défaut n'utilisent pas d'intrants de synthèse mais qui n'appliquent pas l'ensemble des pratiques propres à l'agriculture biologique, notamment celles visant à maintenir la qualité des sols, sont exclus de l'appellation/certification agriculture biologique.

Les superficies couvertes par l'agriculture biologique ne préfigurent pas de la qualité des produits associés, ni de la « durabilité » économique et sociale de ce type d'agriculture. Pour les pays européens, des informations sur les produits de qualité sont disponibles car l'Union Européenne a créé des systèmes de protection et de valorisation des produits agro-alimentaires.

### Sources / Références :

FiBL & IFOAM (2015): The World of Organic Agriculture, 2015

L'accroissement de la valeur ajoutée agricole par le développement, la reconnaissance et la commercialisation des produits méditerranéens de qualité est un véritable défi pour l'agriculture de la région. Les produits agricoles de qualité ne sont pas suffisamment référencés dans les pays méditerranéens, mais la part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique permet de rendre compte partiellement du développement des produits de qualité.

Excepté en Italie, en Slovaquie et en Espagne où l'agriculture biologique couvre respectivement 10,3 %, 8,4 % et 6,4 % des terres agricoles, elle couvre moins de 5 % des terres agricoles dans les autres pays méditerranéens.

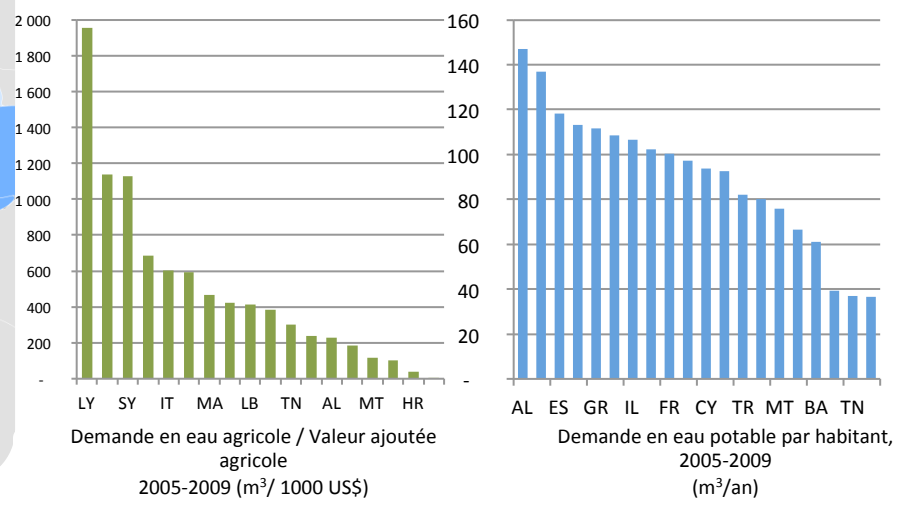
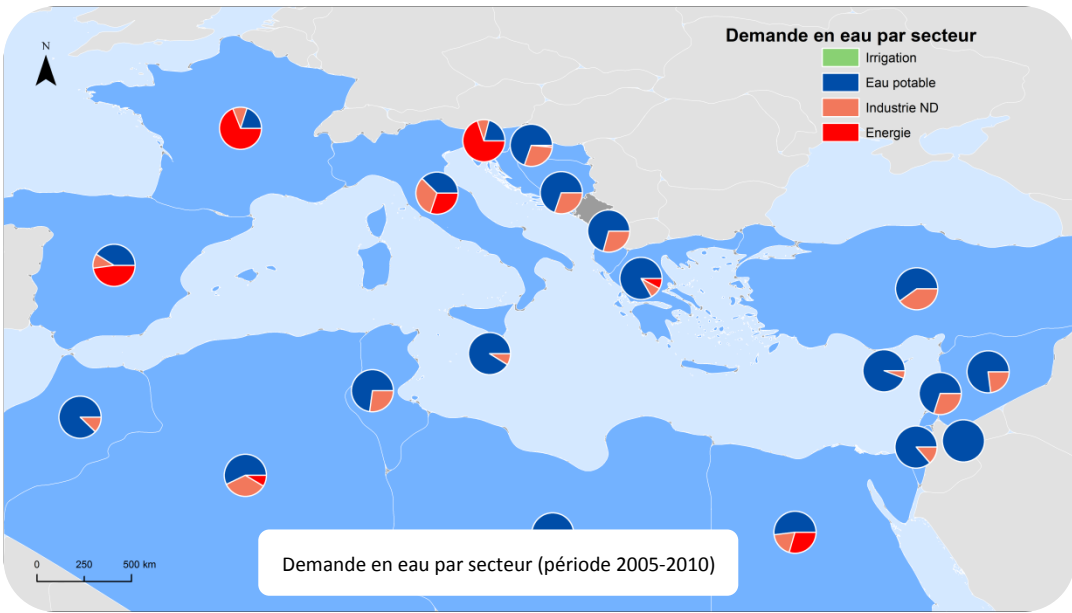
Le nombre d'exploitation d'agriculture biologique a évolué entre 2007 et 2013. En effet, trois catégories peuvent être distinguées :

- Les pays où le nombre d'exploitations a baissé (5 pays, par exemple la Bosnie-Herzégovine et la Grèce) ;
- Les pays où le nombre a augmenté (6 pays, par exemple l'Israël et l'Egypte) ;
- Les pays où le nombre a plus que doublé (7 pays, par exemple Chypre et la Turquie).

Par ailleurs, l'agriculture biologique est devenue l'un des secteurs agricoles les plus dynamiques de l'Union Européenne avec 10,2 millions d'hectares en 2013, représentant 5,7% des terres agricoles et près de 260 000 exploitations.

L'Italie, la Slovaquie et l'Espagne sont situés dans les premiers rangs en Europe en terme de superficie agricole utilisée par l'agriculture biologique et se classent respectivement au 11<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> rang mondial en termes de part des terres agricoles utilisées par l'agriculture biologique.

# La demande en eau se modère t-elle ?



## Globalement, l'évolution des demandes en eau est préoccupante en Méditerranée au regard des ressources

**Définition :** souvent rares.

La demande totale en eau est définie comme la somme des volumes d'eau mobilisés pour satisfaire les différents usages y compris les volumes perdus lors de la production, du transport et de l'usage.

Elle correspond à la somme des prélèvements d'eau, des productions non conventionnelles (dessalement, réutilisation d'eau...) et des importations, diminuée des exportations.

La demande en eau rapportée au PIB par secteur correspond à la demande en eau utilisée divisée par la valeur ajoutée du même secteur (agricole, industriel).

### Précautions / Notes :

Pour l'agriculture, l'indicateur pourrait être affiné en calculant le rapport entre la demande en eau d'irrigation et la valeur ajoutée de la production irriguée.

**Sources / Références :**  
 FAO-Aquastat, World Resources Institut, Plan Bleu et ses rapports nationaux 2008 et 2010. Banque Mondiale pour la valeur ajoutée agricole et la population.

Une meilleure gestion de la demande en eau, notamment dans le secteur agricole, est l'une des actions prioritaires préconisées dans le cadre de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable.

Il s'agit de stabiliser les demandes en eau (diminution au nord et augmentation maîtrisée au sud et à l'est). Mais aussi de découpler demande en eau et croissance du PIB tout en augmentant la valeur ajoutée par mètre cube d'eau utilisée.

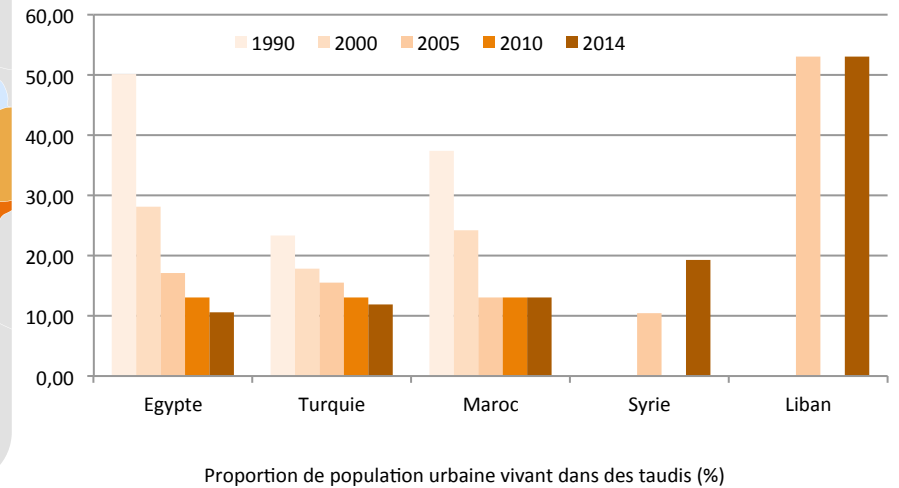
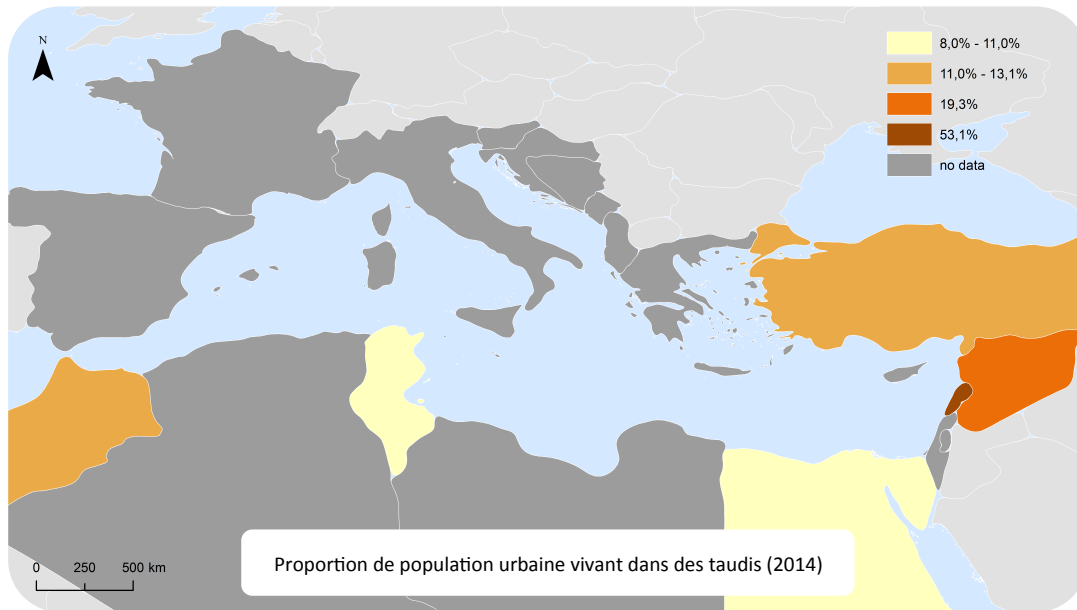
Une meilleure gestion de la demande peut ainsi permettre d'obtenir un découplage entre croissance de la production irriguée et croissance de l'utilisation d'eau d'irrigation.

La part de l'eau agricole dans la demande totale en eau reste importante. Elle est supérieure à 50 % dans la plupart des pays, et proche de 90 % au Maroc et en Syrie.

Dans les pays des Balkans et en France, où les précipitations permettent la pratique d'une agriculture majoritairement pluviale, la demande en eau d'irrigation est faible.

Les quantités d'eau agricole utilisées pour produire 1000 dollars de valeur ajoutée agricole vont d'environ 7 m3 en Slovénie à plus de 1000 m3 en Syrie et Egypte et près de 2000 m3 en Libye.

La demande en eau potable par habitant est très variable selon les pays, allant d'environ 36 m3/an/habitant (100 litres/jour) au Maroc et en Tunisie à près de 150 m3/an/habitant (410 litres/jour) en Albanie.



## Le nombre de personnes vivant dans des logements

### Définition : **inadéquats continue d'augmenter**

Cet indicateur mesure la proportion de citoyens vivant dans des habitats informels et dans des conditions de logements défavorisées (accès à une source d'eau améliorée, accès à un assainissement amélioré, à une surface habitable suffisante et durabilité d'habitation). Il prend en compte les quartiers de taudis, les implantations sauvages et les logements inadéquats. C'est un indicateur clé qui mesure l'adéquation d'un besoin humain fondamental comme le logement. Une progression de cet indicateur est un signe de la détérioration des conditions de vie en zone urbaine.

Il s'agit d'un des indicateurs des Objectifs du millénaire pour le Développement, avec l'objectif suivant : d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

### Précautions / Notes :

Les données sur les logements décents ne sont actuellement pas disponibles pour l'ensemble des pays méditerranéens. L'indicateur est approché par la proportion de la population urbaine qui vit dans des taudis. Ces données sont collectées dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

### Sources / Références :

WORLD CITIES REPORT 2016 ; UN HABITAT

L'habitat informel est le résultat d'une urbanisation galopante alimentée par l'exode rural, d'un écart entre l'offre et la demande de logement décent, de la faible solvabilité des ménages pauvres pour se loger (en accession à la propriété ou dans le parc locatif), et d'un décalage entre la planification territoriale et la réalité de l'étalement urbain.

Les récentes estimations fournies par UN-Habitat montrent que dans les pays en développement la proportion de population urbaine vivant dans des taudis a diminué (46,2% en 1990, 39,4% en 2000, 32,6% en 2010 et 29,7% en 2014). Cependant, les estimations montrent aussi que le nombre d'habitants vivant dans des taudis dans les pays en développement est en hausse étant donné que 880 millions de personnes vivent dans des taudis en 2014, contre 791 millions en 2000 et 689 millions en 1990.

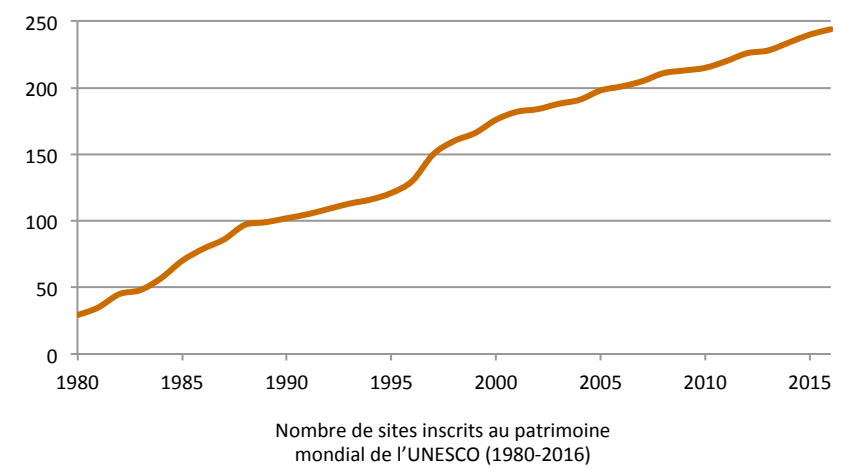
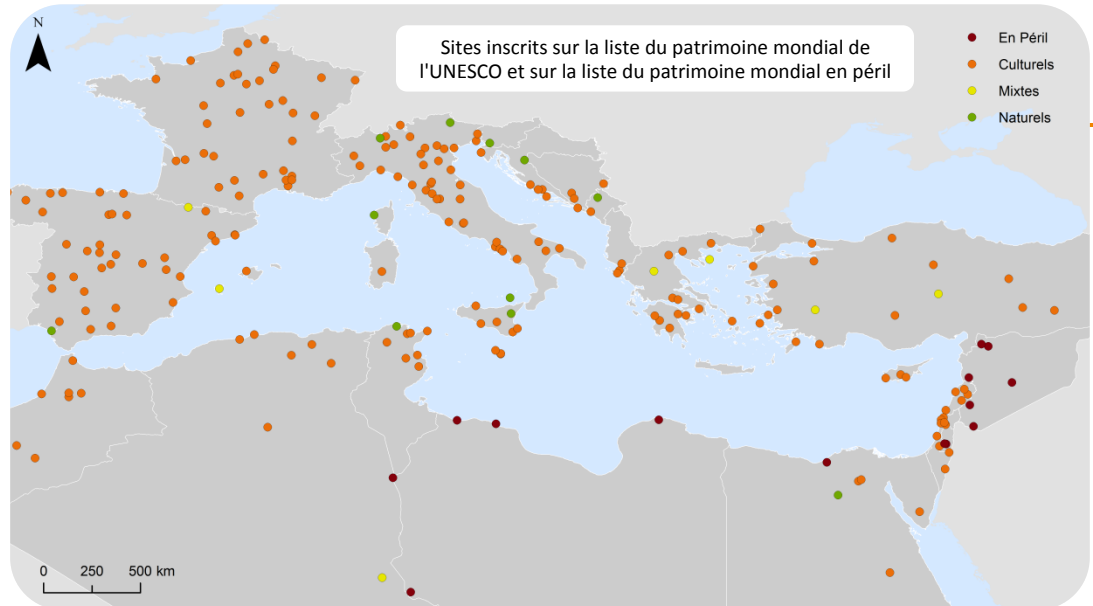
Cet indicateur a nettement progressé au cours des années 90 et dans les années 2000, notamment suite à Habitat II (Istanbul, 1996) qui focalisait sur la restructuration, la régularisation et l'intégration urbaine des quartiers non réglementaires.

Ainsi, les programmes nationaux de logements sociaux ont permis de faire baisser la part de la population n'ayant pas accès à un logement décent et habitant des quartiers sous-équipés en services essentiels : de 12,6% à 3,8% en Egypte entre 1990 et 2014 (8,8 millions de personnes concernées). En Turquie, la population vivant dans des taudis en 2014 est d'environ 6,6 millions (11,9%), contre 7,7 millions en 1990 (23,4%).

Toutefois, la résorption de l'habitat insalubre n'est pas achevée (ordres de grandeur) : stable au Maroc autour de 13 %, augmentation dans les pays et zones en conflit (Syrie), ce qui demande de poursuivre les efforts entrepris par les pouvoirs publics et les opérateurs de l'habitat.



## Situation des pays méditerranéens dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO



## 23 % des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO se situent dans les pays méditerranéens

### Définition :

La convention du Patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972 réunit dans un seul document les notions de protection de la nature et de préservation des biens culturels. La Convention reconnaît l'interaction entre l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux.

Le Comité définit les critères sur la base desquels un bien du patrimoine culturel et naturel peut être inscrit dans l'une ou l'autre des listes :

- La Liste du Patrimoine mondial : une liste des biens du patrimoine culturel et du patrimoine naturel, qu'il considère comme ayant une valeur universelle exceptionnelle
- La Liste du Patrimoine mondial en péril : ne peuvent figurer sur cette liste que des biens du patrimoine culturel et naturel qui sont menacés de dangers graves et précis.

### Précautions / Notes :

Le Comité peut décider de retirer un site de la Liste du patrimoine mondial et de la Liste du patrimoine mondial en péril.

Sources / Références : <http://whc.unesco.org/fr/list/>

La conservation du patrimoine est un des objectifs de l'UNESCO. La Liste du Patrimoine mondial progresse constamment dans les pays méditerranéens. Le nombre de sites inscrits est passé de 29 en 1980 à 244 en 2016.

Parmi ces sites, 133 sont situés sur les côtes méditerranéennes (dans une bande côtière de 100 Km). Dans les pays méditerranéens : 91% sont des sites culturels, 6% sont des sites naturels et 3% des sites mixtes.

Cependant, il existe de grandes différences entre les pays :

- 3 pays ont de nombreux sites : l'Italie (49), l'Espagne (42) et la France (39). La Grèce et la Turquie sont loin derrière avec 18 et 16 biens.
- 5 pays ont peu de sites : l'Albanie, le Monténégro, la Palestine et la Slovénie ont chacun 2 biens inscrits.

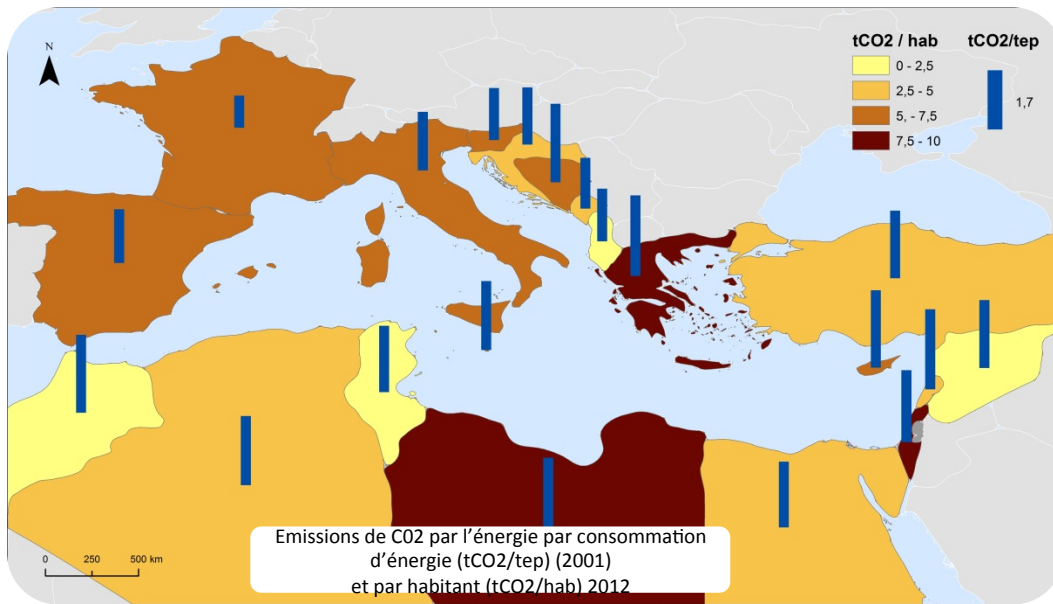
## 55 sites sont en péril dans le monde et 26% de ces sites se trouvent dans les pays méditerranéens.

La totalité des sites de Syrie, Libye et Palestine sont inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial en péril.

Les 22 pays méditerranéens sont des Etats Parties qui ont ratifié la Convention du Patrimoine mondial.

Actuellement, 371 sites dans les pays méditerranéens sont sur une Liste Indicative (22% des sites mondiaux). Une Liste Indicative est un inventaire des sites que chaque Etat partie a l'intention de proposer pour inscription.

## Les pays méditerranéens maîtrisent-ils leurs émissions de CO<sub>2</sub>



### Les émissions de CO<sub>2</sub> en provenance des combustibles fossiles continuent à augmenter dans la plupart des pays méditerranéens.

#### Définition :

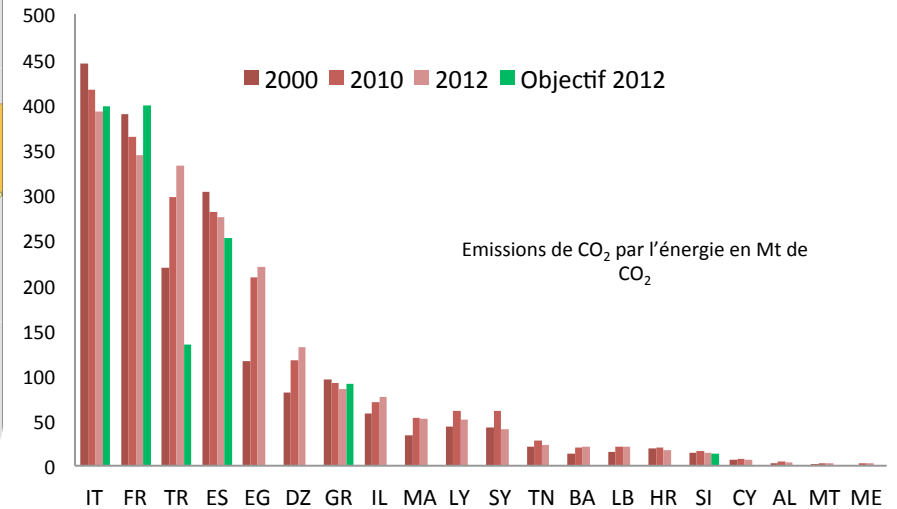
Cet indicateur correspond aux émissions nationales annuelles anthropiques agrégées des principaux gaz à effet de serre (GES) : le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), le méthane (CH<sub>4</sub>), les hydrofluorocarbones halocarbures (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).

#### Précautions / Notes :

Dans cette fiche, seules les émissions de CO<sub>2</sub> provenant des combustibles solides, des cimenteries et du brûlage de gaz sont considérées. Elles représentent en moyenne plus de 80 % des émissions anthropiques des GES.

#### Sources / Références :

CAIT Climate Data Explorer. 2015. Washington, DC: World Resources Institute. Available online at: <http://cait.wri.org>



Tous les pays Méditerranéens n'ont pas les mêmes engagements au titre du Protocole de Kyoto. **7 pays sont ainsi officiellement engagés à réduire ou maîtriser leurs émissions en 2012 par rapport aux niveaux d'émissions en 1990** : la Croatie, Monaco et la Slovénie (-8 %), l'Italie (-6,5 %), la France (stabilisation), l'Espagne (+15 %) et la Grèce (+25 %). Par ailleurs, l'UE s'est engagée à réduire ses émissions de 20% d'ici 2020.

Les pays méditerranéens n'ayant pas d'engagement quantifié au titre du Protocole de Kyoto se sont néanmoins engagés au titre de la Convention climat et du Protocole de Kyoto à maîtriser leurs émissions de GES. Ils peuvent bénéficier de projets éligibles au mécanisme de développement propre ou de financements spécifiques comme ceux du Fonds pour l'environnement mondial.

La croissance des émissions de CO<sub>2</sub> par l'énergie entre 1990 et 2009 est partout supérieure aux objectifs nationaux, excepté en France.

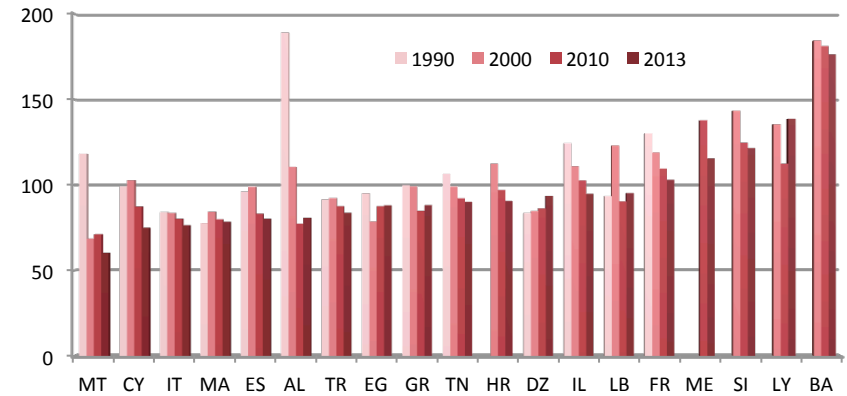
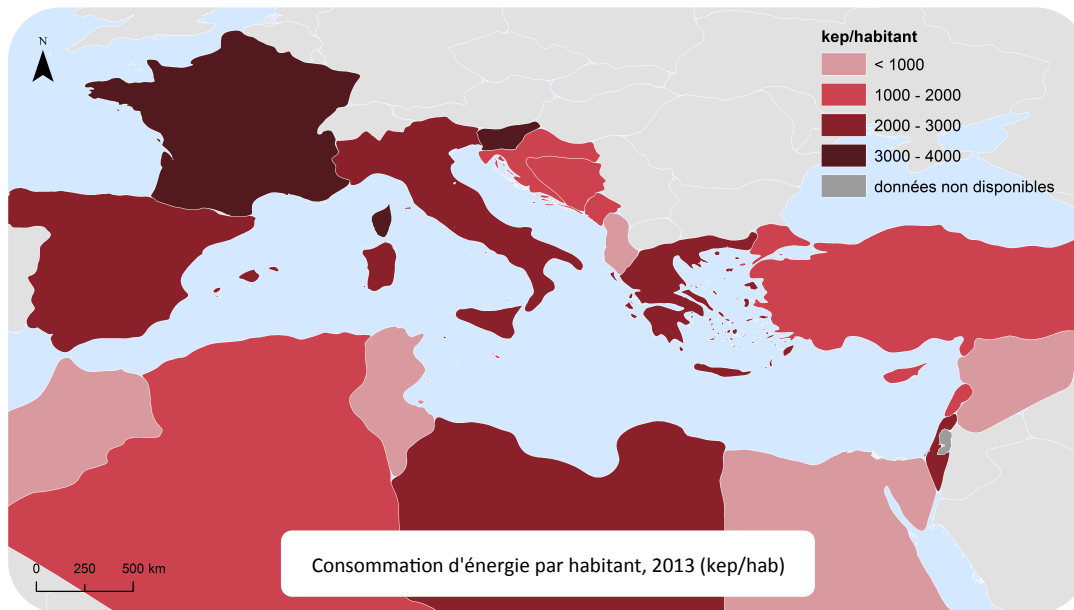
Les émissions de CO<sub>2</sub> par l'énergie ont diminué dans 2 pays (France et Albanie) et ont plus que doublé en Turquie, Egypte, Israël et Maroc.

En 2012, un méditerranéen émet en moyenne 4,7 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, valeur identique à la moyenne mondiale, mais les 2 tiers des émissions d'un habitant de l'UE (7,4 tonnes) et pratiquement 3,7 fois moins qu'un habitant des Etats-Unis (17,3 tonnes de CO<sub>2</sub> par an).

Au Nord, les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant sont très variables : de 1,3 tonne par habitant en Albanie à 8,4 en Grèce en 2012. Les différences d'émissions de CO<sub>2</sub> par habitant sont très significatives dans les pays du Sud et l'Est de la Méditerranée : de 1,6 tonnes au Maroc à 8,3 tonnes en Libye.

# L'utilisation rationnelle de l'énergie

## Progresses-t-elle ?



Intensité énergétique (kg équivalent pétrole par 1 000 \$ PIB (PPA \$ 2011 constant))

## Dans la plupart des pays, l'intensité énergétique s'améliore

### Définition :

L'intensité énergétique est une mesure de l'efficacité énergétique de l'économie d'une nation. Elle est calculée comme le rapport de la consommation d'énergie au produit intérieur brut (kilo équivalent pétrole pour 1000 \$).

La consommation d'énergie renvoie à l'utilisation d'énergie primaire avant la transformation en autres combustibles d'usage final, ce qui équivaut à la production domestique plus les importations et les variations des stocks, moins les exportations et les combustibles fournis aux navires et aux avions engagés dans le transport international.

### Précautions / Notes :

Les valeurs spécialement fortes de l'intensité énergétique doivent être interprétées avec précautions pour les pays en crise économique (avec des faibles valeurs de PIB). kep : kilo équivalent pétrole.

### Sources / Références :

IEA Statistics © OECD/IEA 2014 [iea.org/stats/index.asp](http://iea.org/stats/index.asp)

Les pays méditerranéens représentent 7% de la population mondiale et consomment environ 8% de l'énergie primaire dans le monde. Une utilisation plus efficace de l'énergie (énergie nécessaire pour produire 1000 dollars de PIB) devrait permettre de dissocier la consommation d'énergie et le développement économique.

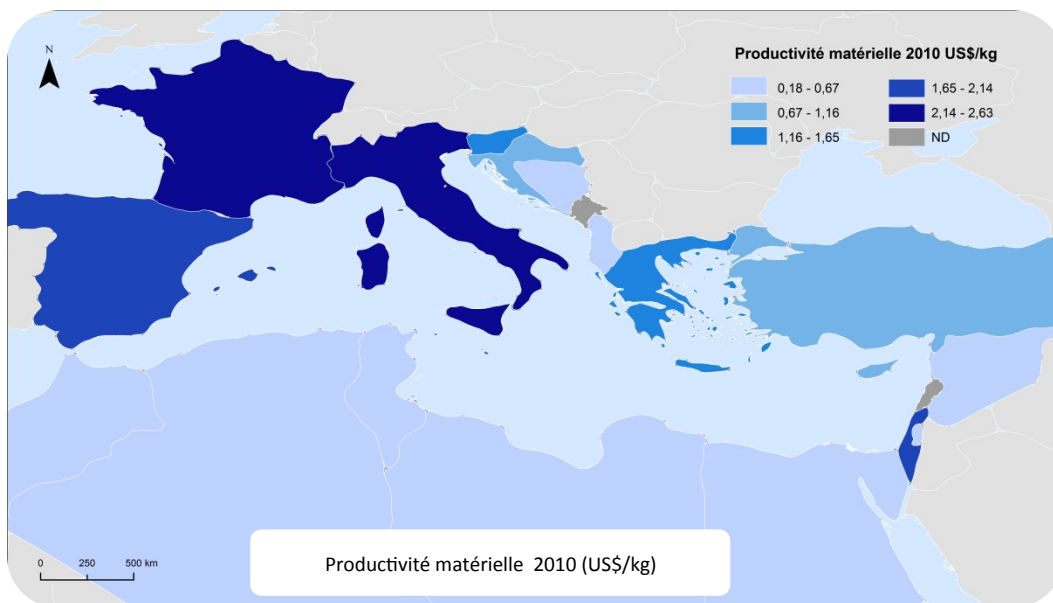
La région méditerranéenne est dotée d'un fort potentiel d'efficacité énergétique, en particulier dans le Sud, en raison de la forte croissance économique et démographique attendue, ce qui entraînerait une augmentation de la demande énergétique. Aujourd'hui, la consommation d'énergie par habitant est plus faible dans le Sud et le demeurera même s'il y aura convergence.

La consommation est encore élevée dans les pays méditerranéens européens (2453 kep/hab) et même 3840 kep/hab en France. La consommation d'énergie par habitant dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée est inférieure à 1700 kep/hab, sauf pour Israël et la Libye (la moyenne mondiale est d'environ 1900 kep/hab), mais les taux de croissance varient selon les pays.

En 2013, l'intensité énergétique des pays méditerranéens (96 kep/1000 dollars) était supérieure à la moyenne européenne (93) et inférieure à la moyenne mondiale (131).

Cependant, les disparités entre les pays demeurent importantes, même entre certains pays ayant des niveaux de revenus équivalents. L'intensité énergétique en Libye et en Bosnie-Herzégovine est supérieure à 100, alors qu'elle est inférieure à 100 au Maroc et à Malte.

# Découpler la croissance économique de la consommation de matières dans la région méditerranéenne?



## La région méditerranéenne repose de moins en moins sur l'utilisation de matières pour la croissance économique, mais la productivité

**Définition :** matérielle reste très variable selon les pays.

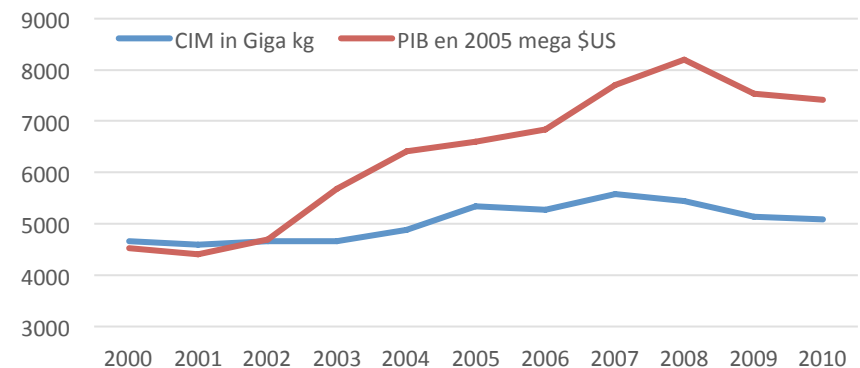
La productivité matérielle d'un pays mesure la production économique (mesurée en unités monétaires) générée par entrée de matériau (en unités physiques), par exemple Produit Intérieur Brut, la Consommation Intérieure de Matières. La productivité matérielle peut également être appelée efficacité des ressources. Les indicateurs de productivité matérielle sont des outils appropriés pour surveiller les processus de découplage de l'utilisation des ressources de la croissance économique. Ce découplage est une stratégie clé visant une utilisation plus durable des ressources naturelles par le biais d'une réduction de la dégradation de l'environnement résultant de la production primaire, du traitement des matériaux, de la fabrication et de l'élimination des déchets.

### Précautions / Notes :

L'indicateur ne prend pas en compte les conséquences de l'externalisation de l'extraction et de la production des matières à forte intensité, qui disloque les pressions environnementales. La consommation d'eau et d'air, en dehors de la teneur en eau des matériaux, ne sont pas inclus.

### Sources / Références :

WU (2014): Global Material Flows Database. Disponible à [www.materialflows.net](http://www.materialflows.net)



Consommation intérieure de matière en milliard de Kg et Produit Intérieur Brut en million de \$ Ud courant dans les pays méditerranéen, 2000 – 2010\*

\*En excluant Malte, Monaco et le Monténégro et en excluant le PIB de la Syrie après 2007

Pour la plupart des sociétés, la croissance économique reste un objectif fondamental, car elle est considérée comme une condition à la poursuite du développement.

Les analyses montrent que la croissance économique est directement liée à l'utilisation de matières premières ([www.materialflows.net](http://www.materialflows.net))

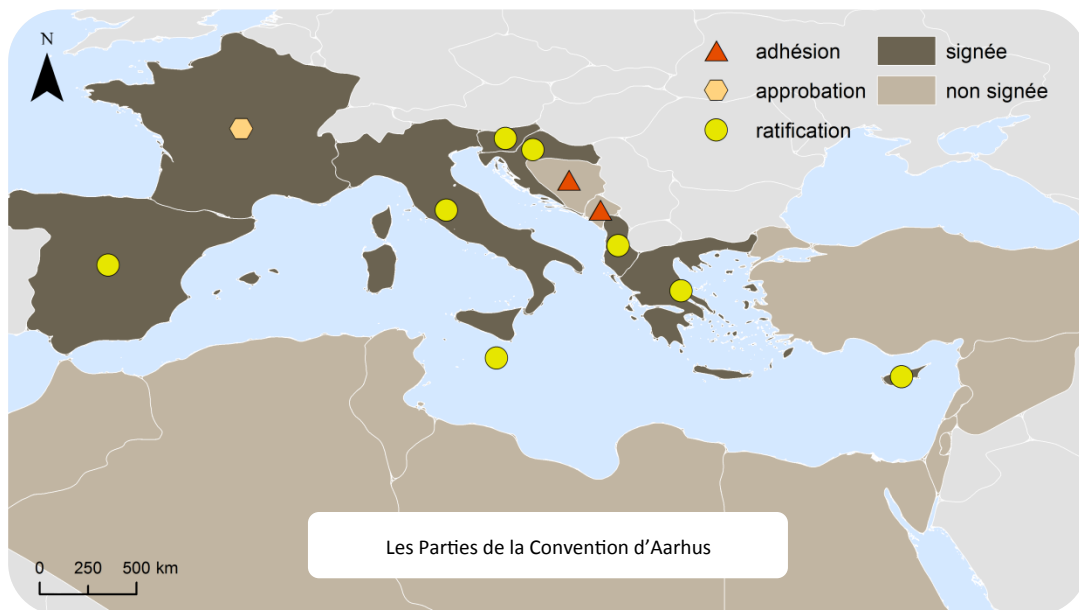
**Sur la période 2000-2010, l'économie méditerranéenne a réalisé un «relatif découplage» de la croissance économique de l'utilisation des ressources (combustibles fossiles, les minerais métalliques, les minéraux industriels et de construction, biomasse):**

**le revenu ou le PIB des pays méditerranéens ont augmenté plus rapidement que la quantité de matières utilisées.**

Cependant, des événements importants, tels que la crise économique et financière ou l'instabilité politique peuvent influencer négativement sur le développement du découplage des ressources et de la «croissance verte».

Les pays méditerranéens doivent poursuivre leurs efforts vers un "découplage absolu" de la consommation matérielle de la croissance économique, ce qui signifie un maintien ou une diminution de l'utilisation des matériaux; ce dernier point étant inévitable à la sauvegarde nos atouts naturels et satisfaire les besoins futurs de la région méditerranéenne.

# L'accès à l'information : un enjeu dans la région Méditerranéenne?



## Précautions / Notes :

Chaque Etat qui a ratifié la Convention d'Aarhus doit transmettre un rapport tous les deux à trois ans au secrétariat international de la Convention sur la mise en œuvre des dispositions de celle-ci sur son territoire. Ce rapportage se fait par le biais d'un questionnaire identique pour chaque Etat. Lors de l'élaboration de ce rapport, une participation du public nationale sur le projet de rapport doit être organisée.

## Une Convention qui pourrait s'étendre aux pays du Sud ?

### Définition :

La Convention de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement a été adoptée le 25 juin 1998 dans la ville danoise d'Aarhus lors de la quatrième Conférence ministérielle "Environnement pour l'Europe".

La Convention d'Aarhus est un nouveau type d'accord environnemental. La convention:

- Etablit un lien entre des droits en matière d'environnement et les droits de l'Homme
- Reconnaît que nous avons une obligation vis-à-vis des générations futures
- Etablit que le développement durable ne peut être réalisé que par la participation de toutes les parties prenantes
- Etablit un lien entre la responsabilité des pouvoirs publics et la protection de l'environnement
- Met l'accent sur les interactions entre le public et les autorités publiques dans un cadre démocratique

Les termes «adhésion», «approbation» et «ratification» correspondent à des procédures qui varient d'un État à l'autre. Par ces procédures, les pays s'engagent à respecter la convention.

### Sources / Références :

<http://www.unece.org/env/pp/ratification.html>

### Etat de la ratification

Au 27 juillet 2016, la Convention comptait 27 Parties, le Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (PRTR) comptait 35 Parties et l'amendement concernant la participation du public aux décisions relatives à la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement et leur commercialisation en comptait 30. La Convention est entrée en vigueur le 30 octobre 2001. Le Protocole est entré en vigueur le 8 octobre 2009.

Les «trois quarts de ces Parties» désignent les États qui étaient Parties à la Convention au moment de l'adoption de l'amendement sur les OGM - 27 mai 2005. Vingt-sept (27) ratifications par ces Parties sont nécessaires pour déclencher l'entrée en vigueur de l'amendement. Par conséquent, 3 ratifications sont encore requises de la part des Parties suivantes qui étaient Parties de la Convention au moment où l'amendement a été adopté mais qui n'ont pas encore ratifiées l'amendement : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, République du Bélarusse, Kazakhstan, Kirghizistan, Malte, Tadjikistan République yougoslave de Macédoine, Turkménistan, Ukraine.

Extrait de : <http://www.unece.org/env/pp/ratification.html>



# Combien de stratégies sur l'économie Verte et /ou de Développement Durable?



Pays	Initiatives
Albanie	Plusieurs plans et stratégies
Algérie	SNDD
Bosnie-Herzégovine	Plusieurs plans et stratégies
Croatie	SNDD
Chypre	SNDD
Egypte	Plusieurs plans et stratégies
France	SNDD
Grèce	Plusieurs plans et stratégies
Israël	CPD
Italie	Economie Verte
Liban	CPD
Malte	Economie Verte
Monténégro	SNDD
Maroc	SNDD
Palestine	Plusieurs plans et stratégies
Slovénie	CC
Espagne	SNDD
Tunisie	SNDD
Turquie	CC

## Seuls quatre pays méditerranéens ont des “bonnes” stratégies nationales sur l'économie verte et le développement durable

### Définition :

Cet indicateur présente une évaluation des stratégies nationales en faveur de l'Economie Verte (EV) et du Développement Durable (DD) publiées dans les pays méditerranéens.

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) dirige le développement et la diffusion du concept d'Economie Verte à l'échelle mondiale. Selon le PNUE, l'Economie Verte vise “à améliorer le bien-être humain et l'équité sociale tout en réduisant significativement les risques environnementaux et la pénurie des ressources”.

### Précautions / Notes :

Cette fiche concerne des données obtenues jusqu'en juin 2016, publiées par les gouvernements nationaux et disponibles par le biais de recherches publiques. Elle ne se base que sur des documents et non sur la mise en œuvre de ces stratégies.

Sources / Références : report “Towards a Green Economy in the Mediterranean” (eco-union, MIO-ESCDE & GEC, 2016)  
<http://www.medgreeneconomy.org/assets/downloads/greeneconomy-med-web.pdf>

La majorité des pays ont des stratégies nationales EV/DD dépassées ou incomplètes. Elles sont souvent vagues, ne donnant pas de définitions, d'objectifs, de budgets ou d'indicateurs clairs.

Seuls quatre pays (France, Italie, Maroc et Tunisie) peuvent prétendre disposer de bonnes stratégies actualisées et détaillées avec une feuille de route concrète ou, dans le cas de l'Italie, appuyant la législation en vigueur.

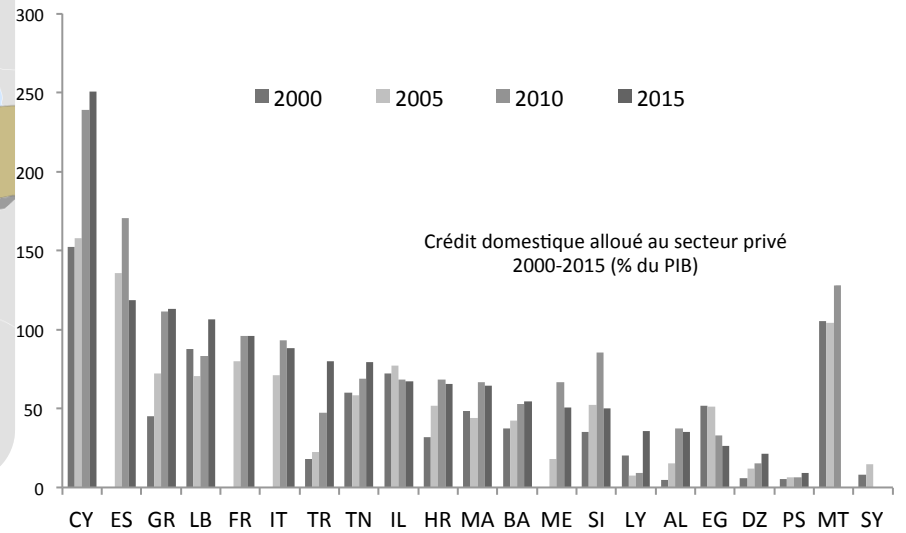
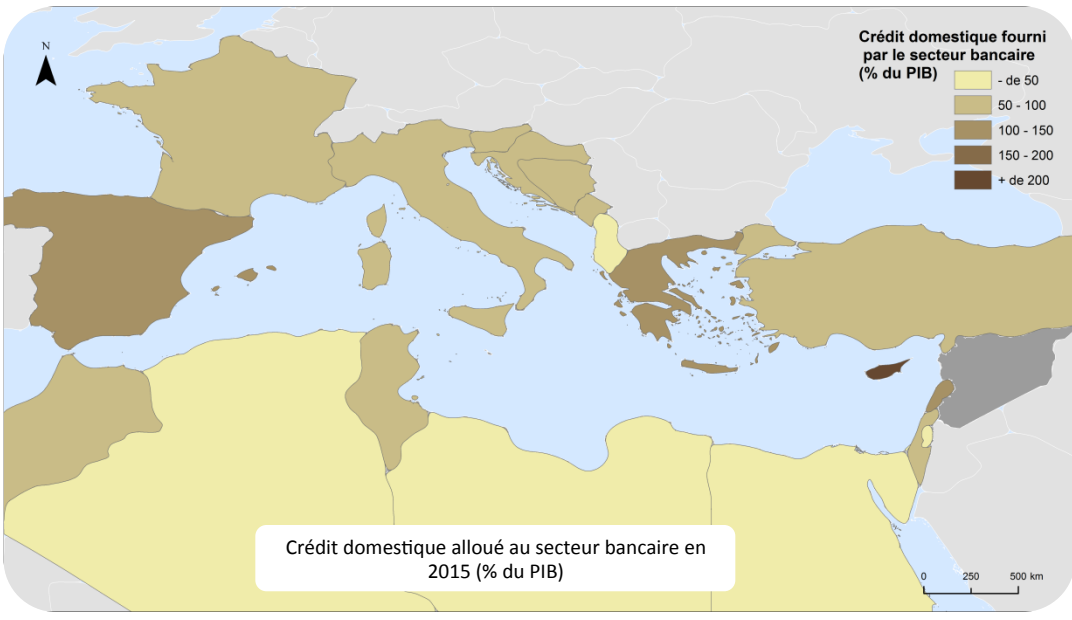
Sept pays (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Egypte, Espagne, Palestine et Slovénie) ont des stratégies EV/DD dépassées voire aucunes stratégies.

Le reste des pays méditerranéens (Algérie, Croatie, Grèce, Israël, Liban, Monténégro et Turquie) sont dans une situation intermédiaire.

Les principales recommandations pour catalyser l'EV/DD dans les pays méditerranéens sont les suivantes:

- 1. Concevoir des stratégies nationales ambitieuses et cohérentes** qui intègrent les concepts de durabilité; formulent des objectifs, des actions et des indicateurs clairs; et intègrent de nouveaux engagements internationaux (Accords de Paris, ODD...);
- 2. Améliorer la prise de conscience, l'engagement et la participation de toutes les parties prenantes** par des campagnes de sensibilisation; dialogues avec les acteurs clés; et appui aux initiatives locales ou sectorielles;
- 3. Eliminer progressivement les incitations à l'Economie Brune, engager le secteur financier et améliorer la mise en œuvre de l'EV/DD** par le biais de la coopération régionale et des activités d'apprentissages par les pairs.

# Les entreprises privées peuvent-elles bénéficier de crédit pour financer leurs investissements?



## Le crédit intérieur alloué au secteur privé est en augmentation dans la plupart des pays

### Définition :

Indicateur multiple :

- Part des crédits bancaires alloués au secteur privé
- Existence de systèmes de financement alternatifs au crédit bancaire

Le crédit intérieur au secteur privé se rapporte aux ressources financières fournies au secteur privé, tel que des prêts, des achats de titres non participatifs, et des crédits commerciaux et autres comptes qui établissent une obligation de remboursement. Pour quelques pays, le crédit aux entreprises publiques est inclus.

Les systèmes de financement alternatifs au crédit bancaire peuvent concerner les investissements en capital risque et les micro-crédits octroyés aux exclus du système bancaire conventionnel.

### Sources / References :

World Bank, World Development Indicators. International Finance Statistics

Le développement de systèmes de financement des PME pour des activités productives et innovantes (micro-crédit, capital risque, incitations...) est l'un des objectifs de la mise en place de services bancaires performants.

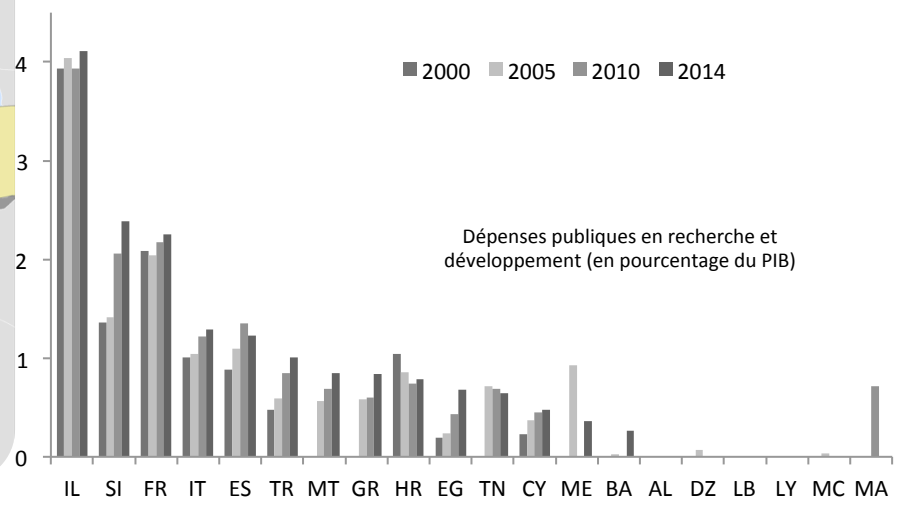
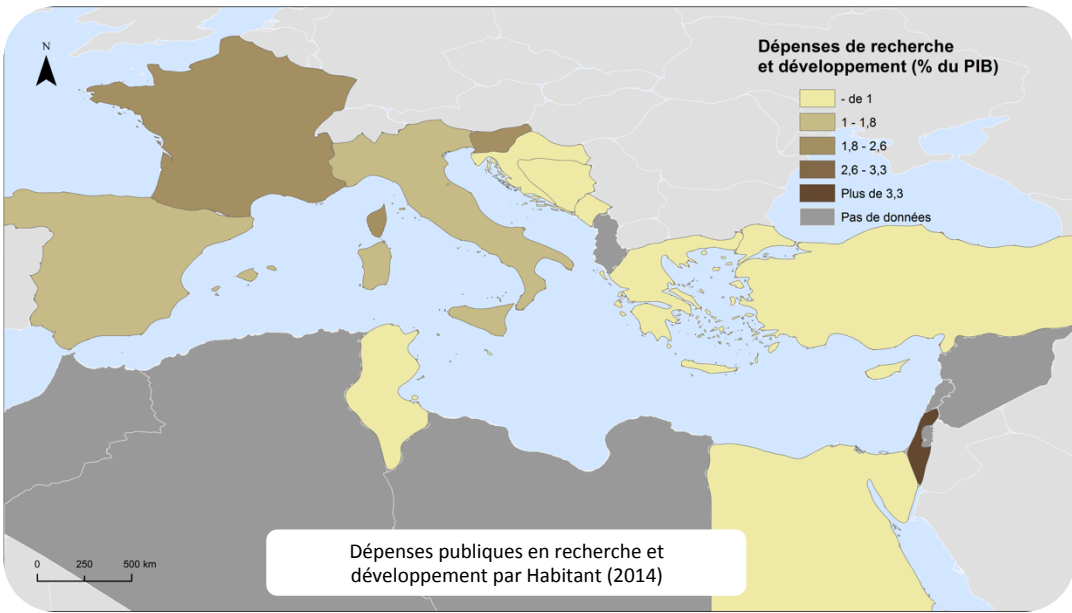
Dans plusieurs pays du sud et de l'est de la Méditerranée, le secteur public accapare une grande partie du crédit intérieur.

Depuis 2000, le crédit intérieur alloué au secteur privé est en augmentation dans la plupart des pays méditerranéens, excepté en Italie, Egypte (Données non disponibles pour Malte et la Syrie en 2015).

En Méditerranée, la part des crédits intérieur alloués au secteur privé en 2015 est relativement faible ; elle est inférieure à 50 % dans 5 pays dont la Libye (35%) et l'Algérie (21%).

Bien que l'utilisation du micro-crédit soit très large en Asie, il est peu utilisé dans les pays méditerranéens, à l'exception du Maroc où le secteur des micro-financements a été l'un des plus actifs et une des plus grandes réussites au monde. Dans plusieurs pays du sud et de l'est de la Méditerranée, le secteur public occupe une grande part du crédit intérieur.

# L'effort financier pour la Recherche et développement augmente-il ?



**Le montant des dépenses publiques en R&D exprimé en pourcentage du PIB augmente dans la plupart des pays méditerranéens excepté en Croatie et**

**Définition : Tunisie mais reste globalement faible.**

Cet indicateur est composé de deux sous indicateurs qui sont définis comme :

- la part consacrée en recherche et développement dans le budget de fonctionnement du secteur public
- la part des dépenses en recherche et développement dans le PIB du secteur privé.

Les dépenses en R&D regroupent les dépenses de fonctionnement et d'investissement (y compris les frais généraux) consacrés aux activités créatives et systématiques destinées à accroître les connaissances. Cet ensemble englobe les travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que les travaux de développement expérimental menant à des dispositifs, produits ou processus nouveaux.

**Précautions / Notes :**

Les dépenses en R&D ne sont pas forcément orientées vers des secteurs favorisant un développement durable ou contribuant aux objectifs de la SMDD.

**Sources / References :**  
UNESCO, PNUD

Parmi les objectifs de la SMDD concernant l'usage rationnel des ressources naturelles, le développement de techniques respectueuses de l'environnement ainsi que la valorisation économique et sociale des savoir-faire et de la diversité de la Méditerranée sont essentiels. Il s'agit d'accroître, en synergie avec le secteur privé, les dépenses pour la recherche et le développement afin de se rapprocher du niveau moyen des pays à revenus équivalents d'ici 2015.

Au niveau mondial, la moyenne des dépenses représente 1,17 % du PIB en recherche et développement. Ces dépenses dans les pays de l'UE-27 sont en moyenne autour de 1,22 % du PIB en 2014.

Excepté en Israël où les dépenses publiques en recherche et développement sont proches de 4 % du PIB, elles se situent entre 1 et 2,3 % en France, Slovaquie, Espagne, Italie, et Turquie et sont inférieures à 1 % dans les autres pays méditerranéens.

La part des dépenses en recherche et développement dans le PIB du secteur privé est importante dans de nombreux pays mais ne peut pas être analysée en Méditerranée.